



LE CŒUR DU QUÉBEC

**2% DU BUDGET DU QUÉBEC
EN CULTURE :**

POURQUOI ET COMMENT?

CONSULTATION PRÉBUDGÉTAIRE 2020

TABLE DES MATIÈRES

LA COALITION LA CULTURE, LE CŒUR DU QUÉBEC.....	2
FAITS SAILLANTS	4
Introduction.....	6
1. Mémoire sur le développement économique de la culture (2017) : rappel des constats et des recommandations.....	7
2. Revue de littérature sur les impacts des investissements en culture	12
3. Analyse des impacts économiques des dépenses québécoises en culture	17
4. Conclusion.....	22
Annexe 1 – Tableaux et Figures.....	24
Annexe 2 – Classification des industries culturelles	39
Annexe 3 – Sources documentaires consultées et constats – Revue de littérature.....	43

LA COALITION LA CULTURE, LE CŒUR DU QUÉBEC

La Coalition rassemble près d'une quarantaine d'organisations regroupant environ 125 000 artistes, artisans et travailleurs culturels. Elle a pour but de faire connaître et de promouvoir le secteur artistique et culturel. Elle revendique, pour contribuer à réaliser la Politique culturelle du Québec, la mise en place d'actions concertées entre les instances de la culture, de l'emploi et de l'éducation afin de soutenir les ressources humaines des arts et de la culture. Elle souhaite que le rôle des arts et de la culture soit pleinement reconnu et que ceux-ci soient soutenus à la mesure de leur importance sociale, identitaire et économique.

LE COMITÉ DIRECTEUR DE LA COALITION LA CULTURE, LE CŒUR DU QUÉBEC

Christine Bouchard | En Piste - regroupement national des arts du cirque
Fabienne Cabado | Regroupement québécois de la danse
Louise Chapados | Conseil des métiers d'art du Québec
Gilles Charland | Alliance québécoise des techniciens et techniciennes de l'image et du son (AQTIS)
Bastien Gilbert | Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec
Sylvie Meste | Conseil québécois du théâtre
Sonia Pelletier | Regroupement des arts interdisciplinaires du Québec
Julie-Anne Richard | Association professionnelle des diffuseurs de spectacles – RIDEAU
Josée Tremblay | Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches
Dominic Trudel | Conseil québécois de la musique

AUTRES ORGANISMES MEMBRES DE LA COALITION LA CULTURE, LE CŒUR DU QUÉBEC

Association des galeries d'art contemporain
Association des libraires du Québec
Association des professionnels de l'industrie de l'humour
Association des professionnels des arts de la scène du Québec
Conseil québécois des arts médiatiques
Corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine, Arrimage
Diversité Artistique Montréal
Guilde des musiciens et musiciennes du Québec
La danse sur les routes du Québec
Regroupement des artistes en arts visuels du Québec
Réseau d'enseignement de la danse
Réseau des conseils régionaux de la culture (regroupant 13 conseils)
Théâtres Unis Enfance Jeunesse
Société des musées du Québec



Analyse des impacts économiques et fiscaux d'un développement durable et permanent de la culture du Québec

Pierre Emmanuel Paradis, économiste et président

Cristina Ruscio, économiste

Éric Dufresne, économiste

Janvier 2020

FAITS SAILLANTS

2 % du Budget du Québec en culture

- La part de la culture dans l'économie québécoise a diminué depuis le début des années 2000; elle est maintenant stable à environ 4 % depuis cinq ans.
- La consommation culturelle a grandement évolué depuis 2010 : baisses des achats d'équipements destinés à la consommation de culture (télévisions, systèmes audios) et de produits servant à la création artistique; stagnation des achats de produits culturels; et forte hausse des achats de produits pouvant servir à la consommation de culture : Internet, téléphones mobiles et tablettes, etc.
- Alors que les dépenses de programmes du gouvernement du Québec en culture représentaient 1,4 % du Budget en 2000, elles n'atteignent plus que 0,9 % aujourd'hui. Toutefois, les crédits d'impôt ont permis de compenser en partie cette baisse.
- Ce désengagement a contribué à une détérioration marquée des conditions économiques des activités culturelles, particulièrement du côté des travailleurs.
- En Europe, la part moyenne des dépenses des administrations publiques en loisirs, culture et culte s'élève à 2,2 % du total et bon nombre de pays européens investissent plus de 3 % de leurs dépenses publiques à ce titre.

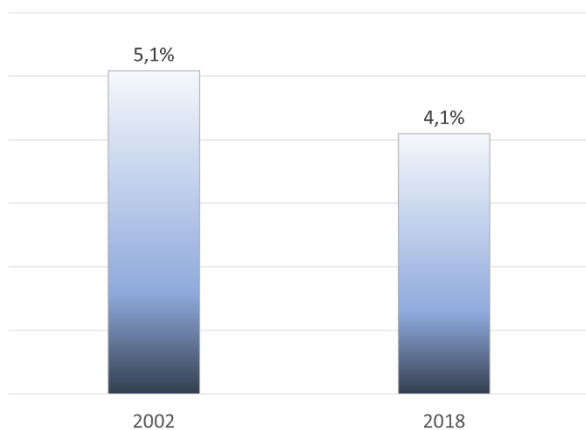
Leçons de la littérature économique récente sur l'impact des projets culturels

- Les investissements en culture contribuent naturellement aux industries culturelles, mais aussi à plusieurs autres domaines d'activité économique, via les effets indirects et induits.
- L'évaluation adéquate des répercussions économiques de la culture est très complexe. Même la meilleure quantification économique ne peut capter adéquatement l'ensemble des valeurs artistiques, humaines et émotionnelles liées à l'expérience et au partage de la culture.
- Malgré cette complexité, bon nombre d'investissements culturels et patrimoniaux réalisés au Québec et ailleurs ont entraîné des réussites économiques et sociales significatives.

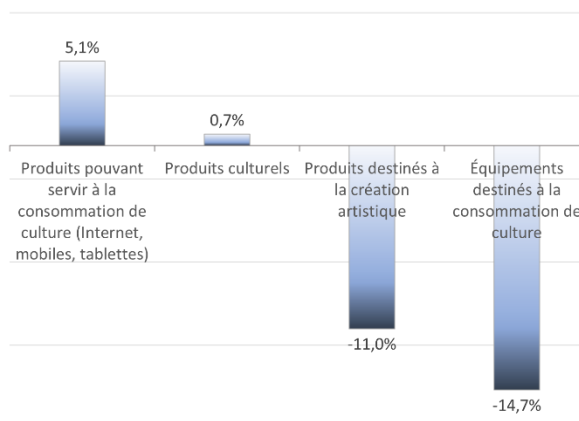
Impacts économiques d'une hausse à 2 % des dépenses publiques en culture

- Une hausse des dépenses en culture à 2 % du budget total représenterait des investissements de l'ordre de 1,3 G \$ pour l'année 2022-2023.
- La culture exerce un rayonnement important sur le reste de l'économie, à travers ses achats auprès de divers fournisseurs et les dépenses des travailleurs dans le reste de l'économie.
- Chaque dollar de production économique (PIB) en culture s'accompagne de 0,70 \$ à 0,90 \$ en production additionnelle dans le reste de l'économie (moyenne des industries : 0,70 \$).
- Chaque tranche de 100 M \$ dépensés en culture (excluant les télécommunications) représente 1 540 emplois, soit nettement plus que la moyenne des industries québécoises (1 030 emplois).
- Les revenus fiscaux des activités économiques associées à la culture compensent pour les subventions que reçoivent les organismes culturels.
- Il n'existe aucune raison économiquement valable de ne pas investir en culture, même si le seul facteur considéré est le développement économique – ce qui n'est pas du tout le cas.
- Investir dans la culture du Québec, c'est contribuer à assurer sa vigueur et sa pérennité en tant que miroir de notre société et de notre identité propre.

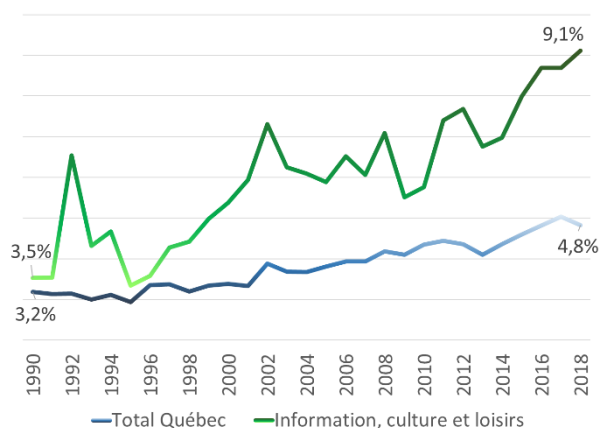
Part de la culture dans le PIB du Québec, 2002 et 2018



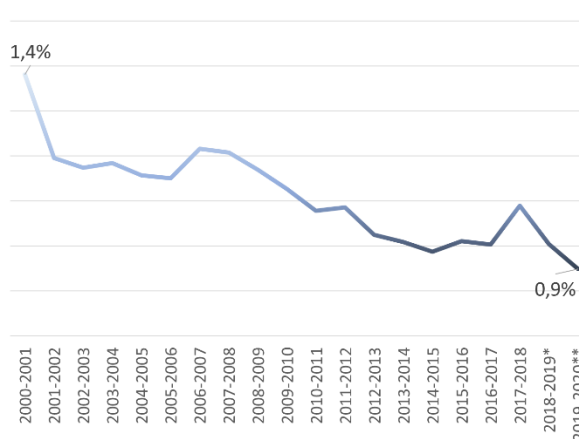
Dépenses des ménages – Croissance annuelle moyenne, 2010-2016



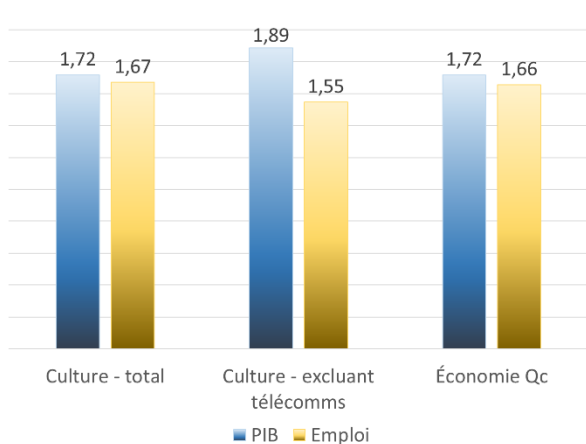
Proportion des travailleurs occupant plus d'un emploi, 1990-2018



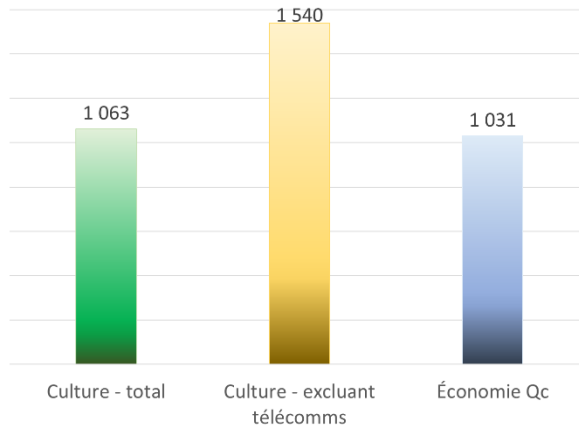
Dépenses de programmes du gouvernement du Québec destinées à la culture, 2000-2019



Multiplicateurs du PIB et de l'emploi – Direct + indirect + induit) / direct, 2016



Nombre d'emplois par 100 M \$ de production, 2016



Introduction

Lancée en février 2017, la *Coalition La culture, le cœur du Québec* (CCCQ) regroupait 46 organismes, représentant 150 000 artistes, artisans et travailleurs culturels de tous les secteurs des arts et de la culture du Québec. Elle a pour but de faire reconnaître et de promouvoir le secteur artistique et culturel. Elle revendique la mise en place d'actions concertées entre les instances de la culture, de l'emploi et de l'éducation afin de soutenir les ressources humaines des arts et de la culture. Elle souhaite que le rôle des arts et de la culture soit pleinement reconnu et que ceux-ci soient soutenus à la mesure de leur importance sociale, identitaire et économique.

En 2017, la Coalition avait mandaté AppEco et illo pertinere pour porter un regard économique sur la situation actuelle des arts et de la culture et de proposer les avenues jugées nécessaires et utiles à un nouvel élan à la création québécoise et à la production culturelle. La recommandation centrale de cette analyse économique, adoptée alors pleinement par la Coalition, avait été d'augmenter progressivement la part du financement public en culture vers une cible fixe de 2 % sur un horizon de trois ans. Toutefois, malgré le lancement d'une Politique culturelle du Québec suivant cette consultation, les dépenses effectives du gouvernement en culture ont continué leur stagnation.

Dans ce contexte, la Coalition nous a demandé cette fois d'approfondir l'analyse des impacts économiques et fiscaux susceptibles de découler d'un Budget du Québec composé à 2 % de dépenses courantes et d'investissements en culture. Pour ce faire, outre cette introduction, le présent mémoire comporte quatre parties. D'abord, la section 1 rappelle et met à jour les observations et recommandations du mémoire de 2017, d'autant plus pertinentes aujourd'hui que la précarité des travailleurs et la fragilité des industries¹ se sont encore aggravées. La section 2 explore la nature des impacts économiques et sociaux découlant des investissements en culture, via une revue de littérature. La section 3 quantifie les retombées économiques directes, indirectes et induites d'une production accrue des industries culturelles du Québec, à partir des données de comptabilité nationale de Statistique Canada. Enfin, la section 4 résume les éléments principaux de l'analyse et conclut avec nos recommandations.

Ce mandat a été réalisé en toute indépendance, sans que la Coalition ou les associations-membres le dirigent ou l'orientent de quelque façon que ce soit. Tout en ayant bénéficié des suggestions pertinentes de divers intervenants de la Coalition, nous assumons la pleine responsabilité de l'ensemble du contenu de ce mémoire.

¹ Dans ce rapport, le terme « industrie » est synonyme de « secteur » ou « activité économique » et désigne un regroupement d'entreprises dont les produits sont de même nature. Au Canada, la classification statistique officielle des industries est le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) Canada 2017 version 3.0. Lien Internet : http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=1181553.

1. Mémoire sur le développement économique de la culture (2017) : rappel des constats et des recommandations

Cette section rappelle les grandes lignes du mémoire *Pour la culture : plus de stabilité, moins de précarité – Cinq propositions pour une Politique économique adaptée aux arts et à la culture*, rédigé en 2017 par Audrey Azoulay (illico pertinere) et Pierre Emmanuel Paradis (AppEco)². De plus, lorsque pertinent au regard des dernières informations disponibles, certaines des observations factuelles ont été mises à jour, incluant l'ajout de tableaux et de figures complémentaires.

Un domaine unique et stratégique

La culture constitue le miroir de la société, autant dans ce qu'a été son histoire que dans la vision de son avenir. En ce sens, la culture occupe une place unique et stratégique dans la société, dont l'importance dépasse largement les seules réalités marchandes des industries culturelles. Elle présente des particularités économiques qui prescrivent un soutien institutionnel engagé ainsi qu'une vision inclusive tout au long de sa « chaîne de valeur », de la création à la diffusion. Ses deux particularités intrinsèques sont les suivantes :

- *la nature interactive des produits* : la culture est un bien public, dont l'utilisation a souvent la propriété d'être non rivale et non exclusive. Ce caractère interactif est grandement accentué par l'économie numérique, qui facilite le partage des œuvres et accroît les difficultés des artistes et des auteurs à récupérer les droits sur leurs œuvres. La culture procure ainsi des avantages collectifs à la société bien supérieurs à la somme des seuls revenus générés par la commercialisation de ses produits et captés par les artisans de la culture.
- *les économies d'échelle* : la culture est souvent caractérisée par la présence d'importantes économies d'échelle dans la production. Ainsi, dans les petites sociétés comme le Québec où le bassin d'acheteurs potentiels est restreint, en particulier pour des produits culturels à caractère identitaire, les économies d'échelle et la rentabilité de la production culturelle sont forcément limitées. Cela ne concerne pas que les grandes productions : tout produit consommable via un écran est maintenant confronté à une concurrence mondiale, sous l'effet du numérique et d'une personne toujours plus tournée vers le monde et friande d'une offre diversifiée.

Pour une petite société comme le Québec, seul îlot à prédominance francophone de l'Amérique du Nord, d'importants investissements publics doivent être engagés pour développer la culture, même si cela n'est pas toujours rentable d'un strict point de vue financier. En effet, la mobilisation et la cohésion sociales amenées par la diffusion des arts et de la culture, de même que ses effets multiplicateurs sur le reste de l'économie font en sorte que la rentabilité sociale des investissements en culture est souvent positive. Cela permet de valoriser toute la chaîne de valeur culturelle, de la création à la diffusion, et favorise la création directe et indirecte de valeur économique.

² Lien Internet : <http://bit.ly/2EFC8fK>.

Un bilan économique mitigé et une précarité sans cesse croissante de la main-d'œuvre

L'évolution de la production culturelle varie d'un segment à l'autre et invite à un diagnostic réservé. L'importance relative de la culture dans l'économie québécoise – mesurée par la proportion du produit intérieur brut (PIB) des industries culturelles dans le total – a diminué depuis le début des années 2000, pour se stabiliser à environ 4 % depuis cinq ans (Figure 1.1)³.

Depuis 2004, l'emploi par secteur culturel stagne pour le secteur *Information et industrie culturelle*, tandis qu'il croît modérément dans *Arts, spectacles et loisirs*⁴. À l'intérieur de ces industries, certaines variations plus marquées de l'emploi ont été observées, tant à la hausse (promoteurs et diffuseurs d'événements, éditeurs de logiciels, établissements du patrimoine, film et enregistrement sonore) qu'à la baisse (édition de journaux et de livres, radiotélédiffusion, sports-spectacles) (Tableau 1.1). La valeur du PIB par employé varie grandement selon les industries : plus élevée que la moyenne québécoise de 105 000 \$ en télécommunications, en traitement et hébergement de données et en édition; et plus faible que cette moyenne dans les autres industries culturelles, dont enregistrement sonore, radiotélédiffusion, et arts, spectacles et loisirs (Figure 1.2).

La productivité du travail a évolué différemment selon les sous-secteurs et la rentabilité des entreprises et organismes culturels est variable. Cela s'explique notamment par la stagnation globale des dépenses de loisirs dans les dépenses totales des ménages québécois. En fait, si la dépense moyenne fait du surplace depuis 2010 (2016, par ménage : 2 800 \$; par personne : 1 250 \$), on observe néanmoins des variations importantes par catégorie de dépenses (Tableau 1.2) :

- les achats en équipements destinés à la consommation de produits culturels (équipements audio portatifs et fixes, équipements vidéo – téléviseurs, lecteurs DVD et Blu-ray et autres –, systèmes de cinéma maison et consoles de jeux vidéo et accessoires, sauf pour les ordinateurs) et en produits destinés à la création artistique (caméras et accessoires, services photographiques, instruments de musique – pièces et accessoires –, matériel d'artiste et autres pour travaux manuels ou bricolage) ont baissé respectivement de 15 % et 11 % par année entre 2010 et 2016;
- à l'inverse, les déboursés en produits pouvant servir à la consommation de contenus culturels (services Internet et de téléphonie cellulaire, matériel informatique, appareils mobiles tels que téléphones mobiles et tablettes électroniques, autres produits d'accès indirect, et réparation et entretien d'équipement électronique) ont augmenté de 5 % par année;
- quant aux achats de produits culturels comme tel, les dépenses par ménage augmentent par moins d'1 % par an.

³ L'ensemble des tableaux et figures du mémoire se trouvent à l'Annexe 1.

⁴ L'Annexe 2 présente les détails relatifs à la classification des industries culturelles.

Depuis le début des années 2000 jusqu'à aujourd'hui, cinq indicateurs du marché du travail traduisent une précarité qui ne cesse de grandir chez les travailleurs de la culture :

- *La rémunération diminue en termes relatifs* (Figure 1.3) : la rémunération des travailleurs de la culture a connu une première baisse relative au début des années 2000, puis une seconde depuis 2011.
- *Une plus grande proportion des productions culturelles est réalisée par des travailleurs n'ayant pas de lien d'emploi régulier* (Figure 1.4) : la proportion des employés en culture dans le total québécois a légèrement crû depuis 1990, mais celle des travailleurs autonomes a augmenté davantage.
- *Les travailleurs de la culture font moins d'heures rémunérées par semaine et ces heures vont diminuant* (Figure 1.5) : tant les employés que les travailleurs autonomes œuvrant en culture ont travaillé moins d'heures rémunérées que la moyenne du Québec. De plus, le nombre absolu d'heures travaillées a diminué en continu depuis 1990 et davantage en culture.
- *Ils occupent plus souvent des emplois au statut temporaire* (Figure 1.6) : la proportion des travailleurs de la culture ayant un statut temporaire est presque deux fois supérieure à celle de l'ensemble des industries du Québec. Qui plus est, cet écart s'agrandit d'année en année.
- *Ils sont presque trois fois plus nombreux qu'en 1990 à occuper plus d'un emploi* (Figure 1.7) : gagner sa vie en culture signifie souvent occuper plus d'un emploi. La proportion des travailleurs de la culture occupant plus d'un emploi a presque triplé depuis 1990. En outre, elle est de 80 % supérieure à celle de la moyenne des travailleurs.

Clairement, il faudrait instaurer des mesures significatives et durables qui mettraient fin une fois pour toutes à cette situation défavorable pour la main-d'œuvre. Entre autres, le désengagement graduel du gouvernement du Québec en culture depuis le début des années 2000 a pu contribuer à cette évolution défavorable des conditions de travail.

2 % en culture : des exemples internationaux positifs

De 2000-2001 à 2019-2020, la part des dépenses de programmes consacrées au Ministère de la Culture et Communications (MCC) par le gouvernement du Québec a diminué de 1,4 % à 0,9 %, soit une baisse du tiers en vingt ans (Figure 1.8). Une compilation similaire des dépenses directes et indirectes en culture réalisée par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ), cette fois entre 1985-1986 et 2017-2018, montre une tendance très semblable.

Depuis 2012-2013, l'ISQ et l'OCCQ compilent aussi les dépenses fiscales relatives aux crédits d'impôt remboursables. Lorsqu'ajoutées aux dépenses directes et indirectes des ministères, cela hausse la part des dépenses en culture à 1,67 % en 2017-2018. Cependant, cette donnée n'est disponible que pour cinq années, empêchant son suivi à long terme – le crédit d'impôt

remboursable pour la production cinématographique ou télévisuelle québécoise a été créé en décembre 1990. Aussi, les dépenses totales considérées par ISQ-OCCQ en 2017-2018 s'élèvent à 103,5 G \$, soit près de 9 G \$ de moins que les dépenses totales du Budget – dépenses de programmes, organismes autres que budgétaires, fonds spéciaux et comptes à fin déterminée –, réduisant alors cette part à 1,54 %. Comme les dépenses de programmes ont poursuivi leur baisse lors des deux derniers exercices, cela signifie que la part effective des dépenses directes, indirectes et fiscales s'établirait autour de 1,3 % à 1,4 % du total en 2019-2020⁵.

La diminution des dépenses en culture est d'autant plus regrettable que le budget total en dépenses de programmes a plus que doublé durant l'intervalle, soit de 38,3 à 81,4 G \$. Ainsi, la marge de manœuvre financière y était pour préserver, voir même augmenter l'investissement public destiné à la culture. Si le financement de l'année 2000-2001 avait été simplement maintenu, plus de 400 M \$ additionnels auraient été consacrés à développer des projets et des programmes culturels en 2019-2020.

Parmi les autres catégories de dépenses du gouvernement du Québec, les organismes culturels autres que budgétaires (incluant le Conseil des arts et des lettres du Québec, les musées des Beaux-Arts et de la Civilisation, Télé-Québec, la SODEC, ainsi que la Bibliothèque et Archives nationales du Québec) reçoivent déjà 2 % des dépenses totales du gouvernement (2,1 % en 2019-2020). Cependant, les dépenses en Fonds spéciaux et en Comptes à fin déterminée n'atteignent pas 0,2 % du total (Tableau 1.3).

Sachant la fragilité de la situation économique de la culture au Québec et sans renforcement concret de la base de son financement, il faut craindre :

- des conditions plus précaires pour les travailleurs et dont la rémunération décline;
- des entreprises et des organismes culturels qui survivent au lieu de prospérer;
- un PIB en déclin comparativement au reste de l'économie;
- une production culturelle réduite et une perte pour le Québec en effets indirects et induits non réalisés.

Pour inverser ces tendances, il apparaît évident que le soutien public et caritatif doit mieux répondre aux ambitions du Québec pour sa culture. En Europe, la part moyenne des dépenses des administrations publiques en loisirs, culture et culte s'élève à 2,2 % du total et bon nombre de pays européens investissent plus de 3 % de leurs dépenses publiques à ce titre, dont la Bulgarie, la Croatie, le Danemark, l'Estonie, la Hongrie, l'Islande, la Norvège, les Pays-Bas, la Roumanie, la République tchèque et la Slovaquie⁶.

⁵ Il serait souhaitable que le ministère des Finances présente un calcul définitif et clairement expliqué de cette proportion en question.

⁶ Eurostat, Dépenses des administrations publiques dans l'UE en 2015, 6 mars 2017. Lien Internet : <http://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/7896931/2-06032017-BP-FR.pdf/42f21511-e142-40d3-82a2-df24093ea9e6>

Plusieurs pays ayant mis en place des stratégies pour la culture et engagé des investissements conséquents en récoltent les fruits aujourd’hui. En Grande-Bretagne, la croissance économique des industries de la création (incluant culture, tourisme, sport et industries numériques) a été deux fois supérieure en 2016 à celle du PIB dans son ensemble, notamment grâce à diverses mesures favorisant les films, les productions télévisuelles, les jeux vidéo et les « grappes industrielles créatives »⁷. En Corée du Sud, les arts et la culture apportent une contribution importante à la qualité de vie des citoyens et à la réputation internationale du pays^{8,9}. Aux Pays-Bas, une politique culturelle internationale a été instaurée en 2016, laquelle met l’accent sur la valeur intrinsèque, sociale et économique de la culture; l’importance des échanges, des réseaux et de la réciprocité; et une stratégie globale cohérente¹⁰.

Recommandations du mémoire 2017

La recommandation principale du mémoire 2017, qui semble d’autant plus pertinente aujourd’hui, est d’augmenter progressivement la part du financement public en culture vers une cible fixe de 2 % d’ici à 3 ans. Les autres recommandations proposaient des grandes orientations en vue de canaliser ces fonds accrus, soit en valorisant la création artistique au même titre que la recherche et développement; en favorisant l’équilibre public et privé du financement culturel; en stimulant l’investissement privé dans les infrastructures de la culture et la valorisation du patrimoine; et en encourageant l’entrepreneuriat culturel avec des services adaptés.

* * *

Aujourd’hui plus que jamais, si le Québec veut affirmer son identité culturelle et son unicité dans un contexte dominé par les productions à portée internationale et les géants du numérique, il devra investir massivement dans ses industries culturelles. Bien d’accord, mais comment faire et pour quels résultats ? Le reste de ce mémoire propose des éléments de réponse à ces questions. D’abord, il survole les principales études récentes s’étant penchées sur le sujet et en fait ressortir trois principaux constats. Ensuite, il utilise les données entrées-sorties de Statistique Canada pour quantifier les effets d’une production culturelle accrue sur l’économie, spécifiquement en termes de PIB, d’emploi et des revenus fiscaux.

⁷ Creative industries’ record contribution to UK economy, Government of the United Kingdom, Novembre 2017, <https://www.gov.uk/government/news/creative-industries-record-contribution-to-uk-economy>

⁸ European Union, Culture in the EU's External Relations, *South Korea Country Report*. http://ec.europa.eu/assets/eac/culture/policy/international-cooperation/documents/country-reports/south-korea_en.pdf

⁹ Hong E. *The Birth of Korean Cool*. Picador, 2014, 267 p.

¹⁰ Dutch International Cultural Policy Framework, Government of Netherlands. Lien : <https://www.government.nl/topics/international-cultural-cooperation/international-cultural-policy-framework>

2. Revue de littérature sur les impacts des investissements en culture

Cette revue de littérature porte sur la nature et l'ampleur de la contribution des investissements en culture au développement économique et social, aussi bien des industries culturelles que des autres secteurs de l'économie et des milieux de vie où ces projets se sont déployés. En plus de ce compte-rendu sommaire, l'Annexe 3 présente les sources documentaires consultées dans le cadre de cet exercice, ainsi que leurs résumés.

Constat 1 : Les investissements en culture contribuent naturellement aux industries culturelles d'abord, mais ont aussi des répercussions sur plusieurs autres domaines d'activité économique.

La culture est une ressource-clé qui appartient à toute la société et dont la valeur transcende les aspects monétaires et l'univers économique. Cela dit, les aspects économiques associés aux industries culturelles et aux fonds publics dépensés pour les soutenir sont bien documentés. D'un point de vue strictement économique, les investissements en culture génèrent trois types de valeur :

- *La valeur directe*, soit l'activité économique venant des produits et services directement liés au projet culturel : achats de billets ou de droits d'entrée, confection d'un programme, édition d'un livre d'exposition, production télévisée, retransmission radiophonique d'un concert, etc. Les revenus totaux ainsi générés par le secteur culturel correspondent à la valeur de sa production. De ce total, il faut soustraire le coût des fournisseurs pour obtenir le revenu de l'entreprise, lequel se divise en trois parties : a) les salaires des employés et les revenus de travail des travailleurs autonomes; b) les taxes et impôts nets (=impôts payés moins subventions); et c) le surplus d'exploitation, ou déficit, pour les entreprises;
- *La valeur indirecte*, qui est liée aux entreprises fournissant des biens et services aux entreprises et organismes culturels : équipements, matériel roulant, services professionnels, fournitures, quincaillerie, maquillage, technologies informatiques et de télécommunications, etc.;
- *La valeur induite*, associée aux dépenses rendues possibles grâce au revenu de travail des travailleurs de la culture et de leurs fournisseurs, et effectuées en divers biens et services de consommation. Dans le cas spécifique de la culture, cette composante induite est particulièrement présente, car l'activité touristique attire des consommateurs de culture, qui dépensent de l'argent pour divers produits dans les commerces, les restaurants, les hôtels et les autres entreprises bénéficiant de cet achalandage.

En produisant de la valeur directe, indirecte et induite, l'investissement en culture touche à différents secteurs liés à leur production. La force de ces « effets multiplicateurs » dépend de la mesure dans laquelle les fournisseurs et les employés des institutions du patrimoine et des entreprises de tourisme sont recrutés dans la région et approvisionnés localement.

Constat 2. Il est très difficile d'évaluer correctement l'ensemble des répercussions économiques et sociales des investissements en culture.

Tout d'abord, les effets économiques des investissements en culture sont très complexes. Ils sont diffus, se produisent à court et à long terme et sont difficiles à identifier et mesurer. Leur appréciation doit être aussi complète que possible, afin de tenir compte de tous les aspects économiques (négatifs ou positifs) générés par les projets. C'est pourquoi il n'existe pas de méthode universelle pour les évaluer, et encore moins de règle du pouce, de multiple ou d'autre type d'estimé général de leur rendement moyen attendu. Les résultats de chaque projet dépendent fondamentalement du contexte, de la planification, de la concertation des acteurs culturels et économiques, de l'ampleur du financement, de la qualité d'exécution et du suivi des accomplissements.

D'un point de vue économique, donc en termes d'emplois, de production et de revenus, les études portant sur les investissements dans les arts et la culture se heurtent à plusieurs problèmes, dont 1) ne pas tenir compte adéquatement des aspects liés à l'exportation des œuvres culturelles; 2) traiter toutes les dépenses comme si elles étaient nouvelles, plutôt que de considérer celles qui auraient autrement été effectuées ailleurs dans l'économie locale; 3) ne pas reconnaître que les dépenses artistiques – en opérations ou en capital – à but non lucratif sont directement subventionnées par le secteur public; 4) ne pas compter les recettes fiscales non gagnées par les activités à but non lucratif¹¹.

De plus, les méthodes utilisées apportent souvent des réponses partielles ou biaisées au diagnostic des projets. Par exemple, l'impact effectif d'un investissement peut être surestimé s'il ne tient pas compte du coût d'opportunité de ne pas entreprendre un autre projet. Les projets de tourisme patrimonial n'incluent pas toujours les coûts importants générés par l'utilisation intensive de ce patrimoine, incluant les réparations des sites historiques, les coûts d'infrastructure élevés dus à la fréquentation touristique, etc. À l'inverse, d'autres évaluations ne captent pas la totalité de la valeur de conservation des sites historiques, notamment celle de non-utilisation¹².

Malgré les critiques des évaluations économiques, leur principal bénéfice pour les décideurs est de produire des quantifications monétisées des activités et des institutions culturelles, qui renseignent sur leurs avantages et leurs coûts économiques. Les techniques analytiques sont bien établies et sont utilisées par les ministères et les administrations locales pour mesurer les valeurs les plus faciles à quantifier. Si ces résultats suffisent à eux seuls à justifier le projet, l'analyse peut alors s'arrêter. Autrement, il faudra engager des efforts supplémentaires pour évaluer les aspects intangibles des projets, lesquels pourront alors influencer la décision de les entreprendre ou non.

¹¹ Cela n'est vrai que dans certains contextes particuliers où la nature et la répartition des flux financiers sont considérés. Par exemple, en analyse-avantages-coûts, la perception ou non d'impôts n'a pas d'incidence sur la valeur sociale des projets.

¹² Il s'agit de la valeur de l'existence du projet pour le citoyen, même sans utilisation de sa part.

Il convient donc d'adopter des analyses économiques plus globales des projets culturels, tenant compte de leurs avantages nets complets, dans l'absolu et en comparaison avec des scénarios raisonnables de dépenses alternatives.

Bien entendu, il faut déborder les seuls indicateurs économiques pour mieux apprécier la portée de la valeur sociale et humaine des activités culturelles. Plusieurs analyses d'impact culturel n'adressent pas les questions d'équité ou d'efficacité. Également, la recherche dans le domaine des arts et des sciences humaines peut certes contribuer à mieux cerner et à communiquer cette valeur culturelle pour le grand public. Par ailleurs, plusieurs auteurs estiment que la génération de connaissances et l'innovation sont des caractéristiques incontournables de la culture, aussi bien dans les industries de la création que celles liées à la conservation, la restauration et la présentation des biens patrimoniaux.

En somme, la culture a une forte dimension économique et peut être un catalyseur essentiel pour la régénération urbaine et sociale. Le défi est de placer la culture au centre de l'équation et de l'utiliser comme une fin en soi, et non pour ses seuls aspects marchands, économiques et fiscaux.

Cela dit, même la meilleure quantification des valeurs économiques des projets culturels ne peut capter adéquatement l'ensemble des valeurs artistiques, humaines et émotionnelles liées à leur expérience et à leur partage. La qualité des œuvres culturelles et, surtout, leur capacité à durer à travers les années, voir même d'influencer le cours de la vie sociale en sont des attributs intangibles et indéniables. Au fil des années, l'accumulation des milliers de productions télévisuelles et cinématographiques, d'enregistrements sonores, d'œuvres littéraires, de prestations en arts de la scène et visuels, d'expositions et de mises en valeur de notre patrimoine, etc., nous a permis de grandir ensemble et de forger notre identité collective. En ce sens, la culture agit au même titre que l'éducation, dans d'autres contextes tout aussi variés et complémentaires. Par ailleurs, en ces temps de préoccupations grandissantes liées aux changements climatiques et à l'environnement, la culture comporte très peu d'externalités négatives, en contraste de son abondance d'externalités positives. Il s'agit là de bénéfices sociaux riches et profonds, mais pour lesquels aucune quantification monétaire n'est possible, ni même pertinente.

3. Malgré cette complexité des effets et de leur appréciation, bon nombre d'investissements culturels et patrimoniaux ont entraîné des réussites économiques et sociales significatives, notamment ceux conçus, réalisés et gérés dans leur globalité.

Au-delà des indicateurs économiques, qu'est-ce qui fait qu'un projet d'investissement culturel soit désigné comme « une réussite » ? La réponse simple, et plutôt juste, est qu'on le sait quand on la voit. Au Québec, trois exemples généralement reconnus à ce titre sont les suivants :

- le Quartier Saint-Roch à Québec, dont les bâtiments du quartier sont de différentes époques et où plusieurs locaux étaient vacants dans les années 1960 et 1970. Le redéveloppement a débuté par une redéfinition des objectifs et de l'identité du quartier, privilégiant avant tout les arts, la communauté et la culture. Un programme de rénovation urbaine a été mis en place,

ainsi que d'autres mesures incitatives. Aujourd'hui, ce quartier accueille notamment la Coopérative Méduse (lieux de création), Le D'auteuil (salle de spectacles), le Stade municipal (sports), le Centre de production artistique et culturelle Alyne-Lebel, etc.

- le Quartier des spectacles à Montréal, initié en 2002 au Sommet de Montréal suivant une recommandation de l'ADISQ, a été pensé non pas comme un simple regroupement de salles de spectacle, mais bien un développement culturel et d'aménagement urbain cohérent. Au total, il regroupe une trentaine de salles de spectacles comptant plus de 28 000 sièges, une quarantaine de lieux d'exposition, des cinémas et huit places publiques où se tiennent plus de quarante festivals tout au long de l'année. Au total, il regroupe 7 000 emplois dans les industries culturelles. De plus, le Quartier des spectacles est un espace d'expérimentation en créativité numérique unique au monde, grâce au dispositif technique du Laboratoire numérique urbain (LNU), mis à la disposition des créateurs, des festivals et des événements. Les infrastructures et espaces publics du Quartier des spectacles font partie intégrante de la signature distinctive de Montréal;
- La Vieille usine de l'Anse-à-Beaufils à Percé : dans un autre registre beaucoup plus modeste, mais néanmoins porteur à l'échelle locale, deux résidents du village ont transformé ce bâtiment désuet en un centre culturel. Des levées de fonds locales ont été organisées, donnant naissance à un organisme sans but lucratif, Tourisme Anse-à-Beaufils. Le site comprend un café bistro, une salle de spectacle et une galerie d'art. Le but de l'organisation est de promouvoir et de valoriser la création artistique, en proposant des spectacles professionnels et des expositions qui traduisent la diversité de la richesse culturelle d'ici et d'ailleurs. Depuis l'an 2000, année de l'ouverture, une augmentation de 450 % de l'offre des activités de diffusion a été constatée et le taux de fréquentation augmente chaque année.

Hors Québec, de nombreux projets mariant promotion culturelle et développement économique ont été réalisés avec succès, par exemple Harbourfront Centre à Toronto (organisme culturel novateur à but non lucratif qui offre une programmation de renommée internationale dans les domaines des arts, de la culture, de l'éducation et des loisirs au centre-ville de Toronto depuis 40 ans); Greenwich Village à New York (quartier autrefois dévitalisé mis en valeur par des artistes locaux, représentant l'exemple-type de gentrification et de renouvellement urbain axé sur la culture); et Temple Bar à Dublin (régénération urbaine et culturelle étalée sur trois décennies), qui est l'une des premières lauréates des Capitales européennes de la culture.

En Europe, le concours des Capitales européennes de la culture a été mis en place il y a trente ans pour mettre en lumière la richesse et la diversité des cultures européennes, renforcer le sentiment d'appartenance des citoyens européens à un espace culturel commun et favoriser la contribution de la culture au développement des villes. Six ans avant l'année de la manifestation, les villes souhaitant y participer doivent soumettre une proposition auprès d'un jury d'experts indépendants dans le domaine de la culture. Le jury présélectionne une liste de villes, puis évalue les candidatures finales et recommande une ville par pays d'accueil pour le titre. La ville recommandée est ensuite officiellement désignée comme Capitale européenne de la culture.

La recherche internationale sur l'impact des projets culturels a démontré maintes fois que les investissements en culture représentent un fort potentiel de développement des compétences, de création d'emploi et d'attraction d'autres investissements, par exemple résidentiels et commerciaux. De façon générale, les investissements en culture peuvent contribuer à la réalisation d'objectifs de développement économique et une croissance durable et inclusive. Également, des projets patrimoniaux bien conçus et gérés peuvent constituer un moyen efficace d'inclusion sociale, de dialogue interculturel et la résolution des conflits.

Plusieurs des études consultées dans le cadre de cette revue de littérature ont fait état de projets ou développements ayant généré ces types d'avantages économiques et sociaux. Les exemples à ce titre incluent le Grahamstown National Arts Festival dans la province du Cap-Oriental en Afrique du Sud (effets multiplicateurs significatifs), l'analyse des économies insulaires de Seetanah (relation bi-causale entre tourisme et croissance économique), la restauration du vieux bazar de Skopje en Macédoine (dépenses des touristes et la population locale accrues, hausse de l'emploi et des intentions d'expansion des entreprises) et la zone de Zemo Kala en Georgie (augmentation de l'achalandage et des visiteurs aux magasins, avantages culturels et sociaux manifestes). Dans tous ces cas, les résultats économiques étaient directement liés à l'adoption et l'utilisation judicieuse d'un ensemble d'instruments politiques visant la préservation et la promotion du patrimoine culturel, mais aussi du développement économique et urbain.

3. Analyse des impacts économiques des dépenses québécoises en culture

Cette analyse comporte deux parties, soit une projection des dépenses requises pour atteindre 2 % du total pour la culture et un calcul des retombées économiques associées à une hausse de la production des industries culturelles du Québec.

Dépenses publiques en culture : état des lieux et scénarios de croissance

En 2019-2020, les dépenses de programmes du Ministère de la Culture et des Communications (MCC) s'établissaient à 0,9 % du budget total de tous les ministères (Tableau 1.3). Les dépenses de programmes représentent la majeure partie des dépenses du gouvernement du Québec, aussi bien pour la culture (57 % en 2019-2020) qu'au total (64 %). Les trois autres types de dépenses du gouvernement concernent les organismes autres que budgétaires (% des dépenses : culture : 40 %; total : 20 %), les fonds spéciaux, surtout destinés aux dépenses en infrastructures (culture : 2 %; total : 14 %) et les comptes à fin déterminée (1 % dans les deux cas)¹³.

La répartition des dépenses du MCC par catégorie montre que ce ministère est davantage axé sur l'aide externe – destinée au milieu culturel – que les autres ministères. Ainsi, la Figure 3.1 montre que les parts des dépenses réalisées en support, en capital et en intérêt sont plus élevées au MCC (64 % du total) qu'ailleurs au gouvernement (25 %). De même, les principaux bénéficiaires des dépenses du MCC sont d'abord les organismes à but non lucratif (OBNL) et les entreprises et organismes d'état (ensemble : 69 % du total), suivis par les ministères, les municipalités et les entreprises (Figure 3.2).

Pour augmenter les dépenses en culture à hauteur de 2 % du budget total, le gouvernement du Québec peut envisager divers scénarios, à l'instar des trois proposés sur un horizon de trois ans (Tableau 3.1) : une progression plus rapide des dépenses de programmes, une hausse plus marquée des dépenses allouées aux fonds spéciaux et aux organismes autres que budgétaires, ou encore une répartition équilibrée des deux types de dépenses. Globalement, ces scénarios représenteraient des investissements accrus de l'ordre de 1,3 G \$ pour l'année 2022-2023 – pour un budget total projeté de 140 G \$¹⁴. Un accent « dépenses de programmes » signifierait que les nouvelles dépenses se traduiraient principalement par une augmentation de l'aide financière directe aux organismes et aux individus, principalement en dépenses courantes. L'effet serait immédiat, bien que possiblement variable au fil des années. Un accent « immobilisations », donc sur les fonds spéciaux et les organismes publics, signifierait plutôt la réalisation de projets, par exemple la création ou l'expansion de musées, de salles de spectacle, de télédiffuseurs et d'espaces publics destinés à la culture, s'accompagnant d'une croissance des organismes dédiés à ces fins. Cela signifierait un déploiement plus long, mais aussi vraisemblablement plus durable pour la culture.

¹³ Les pourcentages sont arrondis au centième. Voir l'Annexe pour les détails.

¹⁴ Cela inclut certains montants déjà versés à titre de crédits d'impôt, mais non comptabilisés dans les dépenses directes et indirectes. Plutôt que d'estimer approximativement leur proportion dans le total, nous préférons le souligner ainsi, sachant que l'effort net requis du gouvernement serait moindre que 1,3 G \$ en « argent neuf ».

Que ces nouvelles dépenses soient destinées à la construction d'infrastructures, de nouveaux programmes ou au soutien des activités courantes, elles auront inévitablement un impact positif sur la production économique des industries culturelles. Cela amène deux questions. D'abord, dans quelle mesure cette production accrue se traduira-t-elle (a) par des hausses du PIB et de l'emploi dans les industries culturelles et (b) par des hausses du PIB et de l'emploi ailleurs dans l'économie, en raison des effets indirects et induits de l'activité économique culturelle ? Ensuite, comment ces résultats se comparent-ils à ceux qu'obtiendraient d'autres domaines de l'économie suivant des hausses de production comparables ? La section suivante répond à ces questions.

Des retombées économiques appréciables pour la culture et le reste de l'économie

D'entrée de jeu, il faudrait disposer d'informations détaillées sur la nature et les montants des dépenses projetées de 1,3 G \$ pour estimer leur impact précis sur le PIB ou l'emploi. En effet, une subvention donnée peut simplement diminuer les coûts d'exploitation pour un festival, mais ajouter un jour de programmation pour un autre festival. L'impact d'un crédit d'impôt dépendra à qui il est versé, s'il est remboursable ou non, et à quelles conditions. Une construction de musée à Saguenay n'a pas le même effet sur l'économie que la même dépense versée en soutien à la production cinématographique.

Toutefois, il est possible de mesurer les retombées économiques de dépenses directes en culture (exemple : dépenses de 100 M \$ reçues par des entreprises et organismes des secteurs culturels) et de les comparer avec celles des mêmes dépenses réalisées dans d'autres secteurs économiques. De cette façon, même sans connaître l'ampleur exacte du stimulus qu'exercerait une augmentation des dépenses budgétaires sur les productions culturelles, il est possible d'apprécier les conséquences directes et indirectes que cela aurait sur l'économie. L'ensemble des résultats détaillés de cette comparaison et des sources de données est présenté à l'Annexe 1. En voici les principaux constats :

- La Figure 3.3 montre l'effet multiplicateur du PIB des secteurs culturels comparé à celui de l'économie du Québec en 2016¹⁵. Par exemple, le multiplicateur de 2,0 dans l'édition de journaux signifie qu'à chaque dollar de PIB dans ce secteur (effet direct) est associé 1,0 dollar additionnel de PIB dans ses secteurs fournisseurs (effet indirect) et dans ceux où les travailleurs effectuent leurs dépenses de consommation (effet induit). Plus ce multiplicateur est élevé, plus un dollar de production d'un secteur donné a un rayonnement économique important. Onze des quatorze secteurs culturels (79 %) montrent un multiplicateur supérieur à la moyenne du Québec (1,7). Cela signifie que le PIB de ces secteurs culturels engendre davantage d'activité économique dans les autres secteurs qu'un même PIB réalisé ailleurs dans l'économie. Fait à noter, deux des secteurs aux multiplicateurs plus faibles (télécommunications et traitement et hébergement de données) ont aussi le PIB par employé

¹⁵ Il s'agit du multiplicateur de type II, soit le PIB total (direct, indirect et induit) associé à 1 \$ de PIB direct dans les industries culturelles.

le plus élevé. Ainsi, le gros de la production économique de ces deux industries est réalisé à l'interne, avec moins d'interactions externes que les autres industries culturelles;

- La Figure 3.4 présente le même multiplicateur, cette fois pour l'emploi. Une industrie donnée aura un fort multiplicateur si le travail des employés est fortement associé à la main-d'œuvre d'entreprises externes. Ici, le constat est plus équilibré, avec 7 industries dont l'effet multiplicateur est clairement supérieur à la moyenne, 4 industries où il est inférieur et 3 industries où il est plus ou moins semblable;
- La Figure 3.5 donne le nombre d'emplois directs (petite barre) et totaux (grande barre) au Québec par tranche de production de 1 M \$¹⁶. Cette fois, dix secteurs sur quatorze comptent davantage de travailleurs totaux par M \$ de production. Ici, le compromis entre productivité et emploi est évident : plus une industrie compte d'emplois par M \$ de production, moins ces travailleurs sont productifs¹⁷ et, donc, moins ils sont rémunérés pour leur travail. En revanche, l'activité économique dans un secteur moins productif génère moins de PIB, mais elle contribue à créer ou maintenir beaucoup plus d'emplois que la moyenne. Ainsi, la force d'une industrie du côté de l'emploi est sa faiblesse en termes de productivité, et vice versa;
- Le Tableau 3.2 condense ces divers constats et calcule leur impact pour une hausse projetée de 100 M \$ de la valeur de production des industries culturelles¹⁸. Deux regroupements des industries culturelles ont été effectués, soit a) l'ensemble des industries des codes SCIAN 51 et 71 et b) les mêmes industries, sauf celle des télécommunications¹⁹. Pour l'ensemble des industries culturelles, la hausse initiale de production culturelle de 100 M \$ se répartira comme ceci :
 - 51,9 M \$ de PIB direct, donc de revenu gagné par les industries culturelles du Québec;
 - 21,5 M \$ de PIB indirect chez leurs fournisseurs du Québec; et
 - 26,6 M \$ en importations directes et indirectes et en PIB hors Québec (non présentés dans le tableau).

À ces montants s'ajoutent 15,7 M \$ représentant le PIB des industries ayant reçu les dépenses induites de consommation des travailleurs, pour un PIB total de 89,2 M \$ (direct, indirect et induit). Ainsi, le multiplicateur du PIB des industries culturelles égale 1,72 (=89,2/51,9), soit un résultat identique à celui de l'ensemble de l'économie du Québec. Quant aux industries

¹⁶ Il s'agit des revenus totaux de l'entreprise, à ne pas confondre avec son PIB (=revenu du travail + profits + impôts nets versés). Dans l'ensemble de l'économie du Québec, une valeur de production directe de 1 M \$ est associée avec des valeurs de production indirecte et induite totalisant 0,6 M \$; pour gagner cette valeur de production totale de 1,6 M \$, les employeurs doivent embaucher en moyenne 10,3 travailleurs (Figure 3.5, colonnes « Économie QC »).

¹⁷ Il est bien question ici de valeur de production en dollars par heure travaillée, et non d'ardeur au travail.

¹⁸ Si les dépenses publiques augmentaient de 1,3 G \$, il est raisonnable de penser qu'elles auraient vraisemblablement un effet dix à douze fois plus grand que les retombées présentées ci-dessous. Encore une fois, il serait hasardeux de se risquer à une estimation précise des effets espérés, sans autre détail sur la nature des dépenses.

¹⁹ Les télécommunications composent à elles seules 46 % du PIB et 20 % de l'emploi des industries culturelles du Québec. Leur rôle est plutôt axé sur la diffusion et la consommation d'œuvres culturelles et beaucoup moins du côté de la production ou de la prestation, d'où l'intérêt d'observer l'effet de son inclusion ou non.

culturelles excluant les télécommunications, leur multiplicateur de PIB s'élève à 1,89. Ainsi, chaque dollar de leur PIB s'accompagne de 0,89 \$ en PIB venant d'autres industries québécoises, soit 0,17 \$ de plus que la moyenne des industries;

- Du côté de l'emploi, chaque tranche de 100 M \$ en productions culturelles s'accompagne de 636 emplois directs, auxquels s'ajoutent 278 emplois indirects et 148 emplois induits, pour un total de 1 063 emplois. Cela dépasse d'une trentaine d'emplois le résultat de l'ensemble des industries québécoises (1 031 emplois), mais s'avère beaucoup plus faible que le regroupement des industries culturelles sans les télécommunications, qui compte 1 540 emplois directs, indirects et induits par tranche de 100 M \$ de production;
- Quant aux revenus fiscaux, les subventions du secteur culturel sont plus élevées que dans plusieurs autres domaines de l'économie, ce qui diminue les impôts nets payés par ces industries. Ainsi, une tranche de 100 M \$ de productions culturelles produit une imposition nette directe de 5,1 M \$ (sans télécommunications : 3,6 M \$), comparativement à 9,3 M \$ pour l'ensemble de l'économie du Québec. Cependant, les industries culturelles se rattrapent grâce aux effets indirects et induits. Ainsi, l'imposition nette venant de ces deux types d'effets s'élève à 7,3 M \$ pour les industries culturelles et à 8,9 M \$ pour celles excluant les télécommunications, comparativement à 8,3 M \$ pour l'ensemble de l'économie. Par conséquent, les multiplicateurs fiscaux des industries culturelles avec ou sans télécommunications (dans l'ordre : 2,44 et 3,44) sont nettement supérieurs à ceux de l'ensemble de l'économie (1,89).

En terminant, une note méthodologique importante. Ces résultats sous-estiment les bienfaits économiques de l'activité culturelle, car ils ne tiennent pas (pleinement) compte des dépenses périphériques réalisées par les touristes, les spectateurs et les visiteurs des activités culturelles dans les restaurants, les boutiques, les hôtels, etc. En effet, les dépenses indirectes sont reçues par les fournisseurs des entreprises culturelles, tandis que les dépenses induites découlent du revenu de travail direct et indirect. Par conséquent, le développement périphérique lié à l'achalandage des installations culturelles ne fait pas partie des résultats. Certes, l'essor des entreprises culturelles nourrit celui des entreprises environnantes, et vice versa, donc une partie du développement périphérique finit par être intégré au total. De plus, il ne faut pas oublier la notion de coût d'opportunité des dépenses locales, c'est-à-dire le fait qu'une dépense locale pour un événement culturel n'est pas réalisée ailleurs dans l'économie québécoise²⁰. Néanmoins, il demeure qu'une partie du développement périphérique attribuable à la culture n'est pas complètement capté dans ces multiplicateurs.

²⁰ À l'inverse, toute dépense de touristes venant de l'extérieur du Québec compte pour un ajout net et direct au PIB, aussi bien si elle concerne la consommation d'œuvres culturelles locales que les achats périphériques découlant de leur visite. Ainsi, il y a lieu de s'interroger sur l'arbitrage entre l'assistance destinée à la promotion et la prestation d'œuvres culturelles visant les clientèles internationales, et donc l'influx direct de richesse, et celle visant la consommation locale de culture destinée à représenter et à renforcer nos racines.

Que retenir de ces résultats ?

D'abord, leur pertinence. L'ampleur du rayonnement économique des industries culturelles a été quantifié et comparé au reste de l'économie. Cela montre que l'argument relatif au développement économique découlant des activités culturelles n'est pas qu'intuitif ou anecdotique : il se vérifie empiriquement avec les données de comptabilité nationale de Statistique Canada.

Ensuite leur signification. Les industries culturelles présentent des multiplicateurs du PIB et de l'emploi semblables ou supérieurs à ceux du reste de l'économie. La culture stimule donc le développement économique d'autres secteurs, aussi bien du côté de la production que de l'emploi. Sans surprise, les subventions culturelles viennent diminuer les entrées fiscales nettes du gouvernement. Toutefois, cela est compensé en partie par les taxes et impôts venant justement des activités économiques indirectes et induites associées à la culture. De plus, le PIB de la culture demeure bel et bien au Québec, peu importe sa répartition. Si une moins grande part du PIB est versé en revenus fiscaux, c'est que le reste est capté par les créateurs et leurs employeurs, leur permettant alors de produire davantage d'œuvres culturelles.

Enfin, la vue d'ensemble. Les dirigeants économiques du gouvernement engagent des efforts considérables pour développer l'emploi et le PIB des autres industries... avec pour seule raison que le développement économique est souhaitable. Il s'avère que cette pertinence générale du développement économique est tout aussi valide pour les travailleurs et les entreprises de la culture. En fait, nos résultats démontrent que les programmes et les mesures budgétaires qui réussiront à stimuler la production culturelle entraîneront des effets directs et indirects significatifs.

En somme, il n'existe aucune raison économiquement valable de ne pas investir en culture, même si le seul facteur considéré est le développement économique. De plus, il importe de souligner que ce n'est pas le cas ici, car la culture est un domaine d'activités unique dont la portée déborde largement ces considérations économiques. Investir dans la culture du Québec, c'est contribuer à assurer sa vigueur et sa pérennité en tant que miroir de notre société et de notre identité propre.

4. Conclusion

Partant de notre analyse de 2017 signalant l'impératif d'accroître de façon substantielle l'investissement public du Québec dans la culture, ce mémoire approfondit l'analyse des impacts économiques et fiscaux susceptibles d'en découler.

Pour ce faire, nous avons d'abord rappelé et mis à jour les principaux constats du mémoire de 2017. Essentiellement, la culture occupe une place unique et stratégique dans la société, dont l'importance dépasse largement les seules réalités marchandes des industries culturelles. Elle présente des particularités économiques qui prescrivent un soutien institutionnel engagé, ainsi qu'une vision inclusive tout au long de sa « chaîne de valeur », de la création à la diffusion. Toutefois, le désengagement du gouvernement au fil des années a contribué à une détérioration des conditions économiques des activités culturelles, tout particulièrement la précarité des travailleurs. Il en ressort clairement que pour inverser ces tendances, le soutien public et caritatif dédié à la culture doit être augmenté de façon substantielle. En Europe, la part moyenne des dépenses des administrations publiques en loisirs, culture et culte s'élève à 2,2 % du total et bon nombre de pays européens investissent plus de 3 % de leurs dépenses publiques à ce titre.

Nous avons ensuite passé en revue les principales leçons de la littérature économique récente sur l'évaluation des impacts des projets culturels, ce qui a conduit à trois constats principaux. Premièrement, les investissements en culture contribuent naturellement aux industries culturelles d'abord, mais ont aussi des répercussions sur plusieurs autres domaines d'activité économique, via les effets indirects et induits de l'activité culturelle. Deuxièmement, il est très difficile d'évaluer correctement l'ensemble des répercussions économiques et sociales des investissements en culture. En effet, ces effets économiques sont très complexes et diffus, se produisent à court et à long terme et sont difficiles à identifier et mesurer. Troisièmement, malgré cette complexité des effets et de leur appréciation, bon nombre d'investissements culturels et patrimoniaux réalisés au Québec et ailleurs dans le monde ont entraîné des réussites économiques et sociales significatives, notamment ceux conçus, réalisés et gérés dans leur globalité.

Soit dit en passant, même la meilleure quantification des valeurs économiques des projets culturels ne peut capter adéquatement l'ensemble des valeurs artistiques, humaines et émotionnelles liées à leur expérience et à leur partage. La qualité des œuvres culturelles et, surtout, leur capacité à durer à travers les années, voir même d'influencer le cours de la vie sociale en sont des attributs intangibles et indéniables.

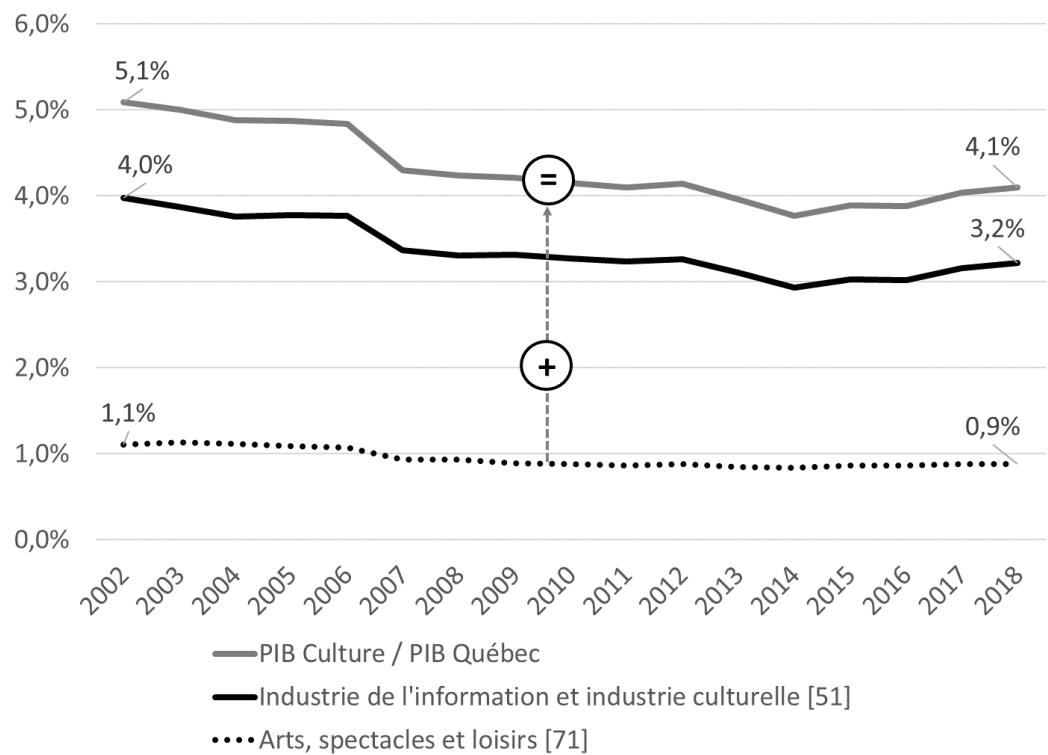
Enfin, nous avons utilisé les données de comptabilité nationale de Statistique Canada pour quantifier les retombées économiques directes, indirectes et induites d'une production accrue des industries culturelles du Québec. Une hausse des dépenses en culture à hauteur de 2 % du budget total représenterait des investissements accrus de l'ordre de 1,3 G \$ pour l'année 2022-2023. S'il manque d'informations pour pouvoir estimer l'impact précis d'une telle hausse, il est toutefois possible de mesurer les retombées économiques de dépenses directes accrues en culture (ex. 100 M \$) et de les comparer avec celles des mêmes dépenses réalisées dans d'autres secteurs.

En un mot, la culture exerce un rayonnement important sur le reste de l'économie, à travers ses achats auprès de divers fournisseurs et les dépenses des travailleurs dans le reste de l'économie. Ses multiplicateurs du PIB, de l'emploi et fiscaux sont semblables ou supérieurs à ceux du reste de l'économie. Elle stimule donc le développement économique d'autres secteurs, aussi bien du côté de la production que de l'emploi. Si les subventions culturelles diminuent les entrées fiscales nettes du gouvernement, cela est compensé en partie par les taxes et impôts venant justement des activités économiques indirectes et induites associées à la culture. Ces résultats sous-estiment les bienfaits économiques de l'activité culturelle, car ils ne tiennent pas (pleinement) compte des dépenses périphériques réalisées par les touristes, les spectateurs et les visiteurs des activités culturelles dans les restaurants, les boutiques, les hôtels, etc.

En bout de ligne, il n'existe aucune raison économiquement valable de ne pas investir en culture, même si le seul facteur considéré est le développement économique. Du même souffle, il importe de souligner que ce n'est pas le cas ici, car la culture est un domaine d'activités unique dont la portée déborde largement ces considérations économiques. Investir dans la culture du Québec, c'est contribuer à assurer sa vigueur et sa pérennité en tant que miroir de notre société et de notre identité propre.

Annexe 1 – Tableaux et Figures

Figure 1.1 Part de la culture dans le PIB du Québec (%), 2002-2018



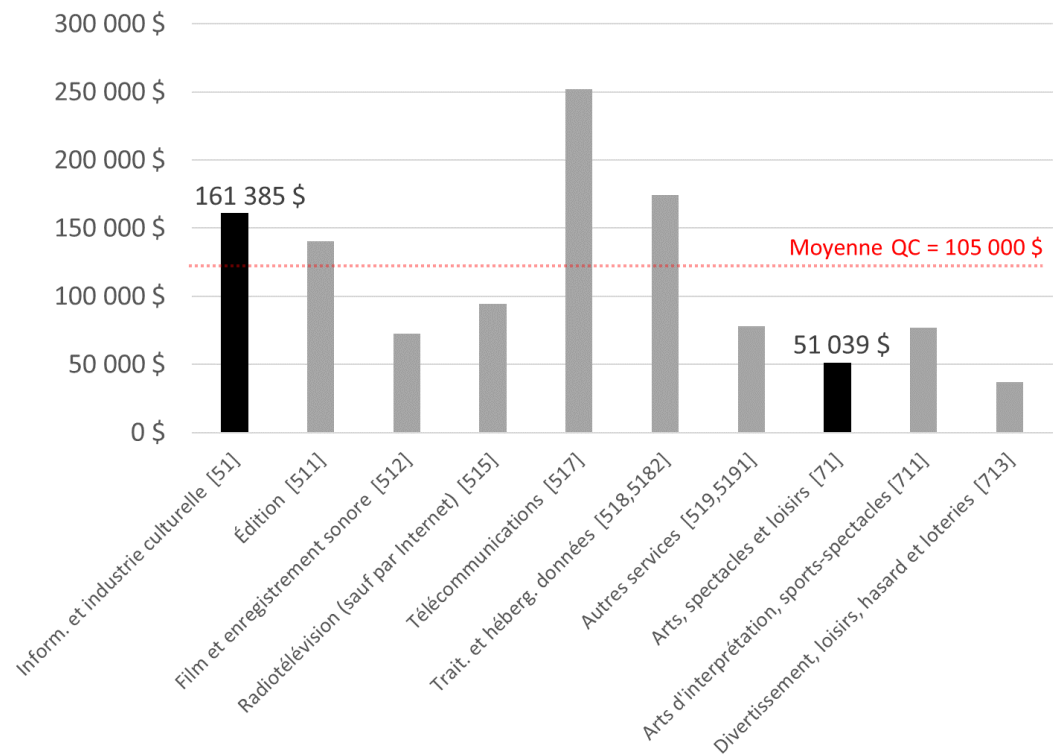
Source : Statistique Canada, Tableau : 36-10-0400-01 (anciennement CANSIM 379-0028).

Tableau 1.1 Évolution de statistiques-clés de la culture et des communications au Québec, 2004-2018

Indicateur	Unité	Quantité 2018 (ou plus récente disponible)	Quantité per capita	Taux de croissance annualisé moyen	Période
Arts de la scène					
Représentations payantes	n	19 943	n.a.	1,5%	2004-2018
Assistance aux représentations payantes	n	7 717 011	0,9	0,7%	2004-2018
Revenus de billetterie excluant les taxes	\$	281 703 545 \$	33,59 \$	3,2%	2004-2018
Cinéma et audiovisuel					
Projections dans les cinémas et ciné-parcs	n	975 461	n.a.	0,3%	2002-2018
Assistance dans les cinémas et ciné-parcs	n	19 090 233	2,3	-2,8%	2002-2018
Recettes de billetterie dans les cinémas et ciné-parcs	\$	159 470 399 \$	19,01 \$	-0,9%	2002-2018
Nombre de vidéogrammes (DVD) vendus	n	4 224 553	0,5	-6,0%	2004-2017
Enregistrement sonore					
Nombre d'enregistrements audio vendus (en équivalent d'albums)	n	4 695 300	0,6	-5,8%	2002-2018
Livre					
Ventes finales de livres neufs	\$	613 825 838 \$	73,18 \$	-2,0%	2008-2018
Institutions muséales					
Entrées dans les institutions muséales	n	15 518 034	1,9	1,5%	2003-2018
Dépenses des ménages pour la culture et les médias					
Ensemble des dépenses pour la culture et les médias	\$ / ménage	2 844 \$	1 248 \$	0,8%	2010-2016
Produits culturels	\$ / ménage	1 031 \$	452 \$	0,7%	2010-2016
Équipements destinés à la consommation de produits culturels	\$ / ménage	151 \$	66 \$	-14,7%	2010-2016
Produits pouvant servir à la consommation de contenus culturels	\$ / ménage	1 589 \$	697 \$	5,1%	2010-2016
Produits destinés à la création artistique	\$ / ménage	73 \$	32 \$	-11,0%	2010-2016

Source : Institut de la statistique du Québec, Évolution de statistiques clés de la culture et des communications, Québec; et Statistique Canada, Tableau : 17-10-0005-01 (anciennement CANSIM 051-0001).

Figure 1.2 PIB par employé (\$), Québec et industries culturelles, 2018



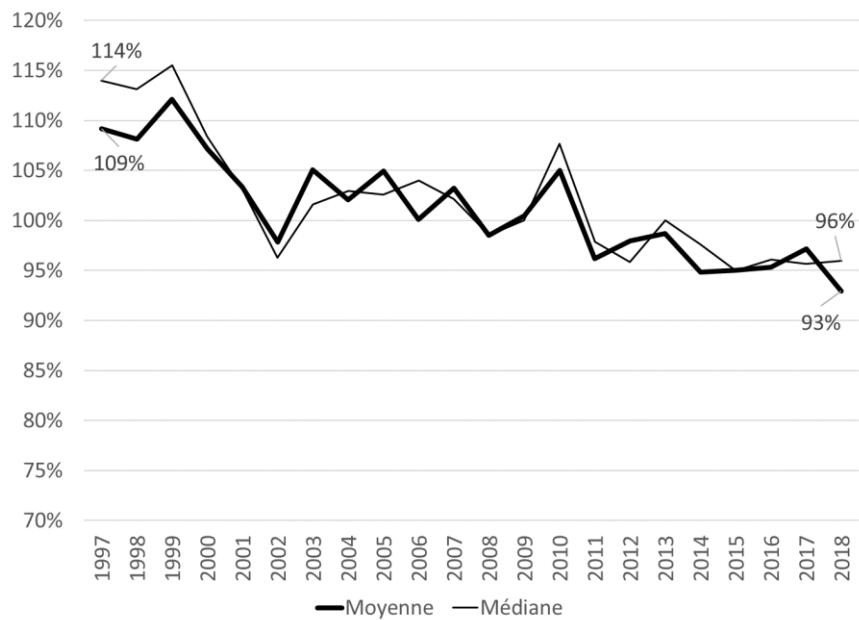
Source : Statistique Canada, PIB : Tableau: 36-10-0402-01 (anciennement CANSIM 379-0030); emploi : Tableau: 14-10-0202-01 (anciennement CANSIM 281-0024).

Tableau 1.2 Évolution de l'emploi dans les industries culturelles du Québec, 2004-2018 et variations annualisées (%)

	2004	2018	Var. annualisée %
Industrie de l'information et industrie culturelle [51]	72 946	73 221	0,0%
Édition [511]	18 069	17 155	-0,4%
Éditeurs de journaux, de périodiques, de livres et de répertoires [5111]	12 279	7 038	-3,9%
Éditeurs de logiciels [5112]	5 790	10 116	4,1%
Industries du film et de l'enregistrement sonore [512]	10 506	13 100	1,6%
Industries du film et de vidéo [5121]	10 010	12 476	1,6%
Industries de l'enregistrement sonore [5122]	495	624	1,7%
Radiotélévision (sauf par Internet) [515]	11 533	9 903	-1,1%
Télécommunications [517]	28 645	27 337	-0,3%
Traitement de données, hébergement de données et services connexes [518,5182]	1 449	1 965	2,2%
Autres services d'information [519,5191]	2 744	3 760	2,3%
Arts, spectacles et loisirs [71]	50 794	63 357	1,6%
Arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes [711]	11 391	15 162	2,1%
Compagnies d'arts d'interprétation [7111]	3 874	5 267	2,2%
Sports-spectacles [7112]	2 604	1 506	-3,8%
Promoteurs (diffuseurs) d'événements artistiques et sportifs et d'événements similaires [7113]	3 636	7 090	4,9%
Agents et représentants d'artistes, d'athlètes et d'autres personnalités publiques [7114]	324	424	1,9%
Artistes, auteurs et interprètes indépendants [7115]	954	875	-0,6%
Établissements du patrimoine [712,7121]	4 943	7 764	3,3%
Divertissement, loisirs, jeux de hasard et loteries [713]	34 459	40 431	1,1%
Parcs d'attractions et salles de jeux électroniques [7131]	1 839	2 077	0,9%
Jeux de hasard et loteries [7132]	6 858	6 884	0,0%
Autres services de divertissement et de loisirs [7139]	25 763	31 470	1,4%

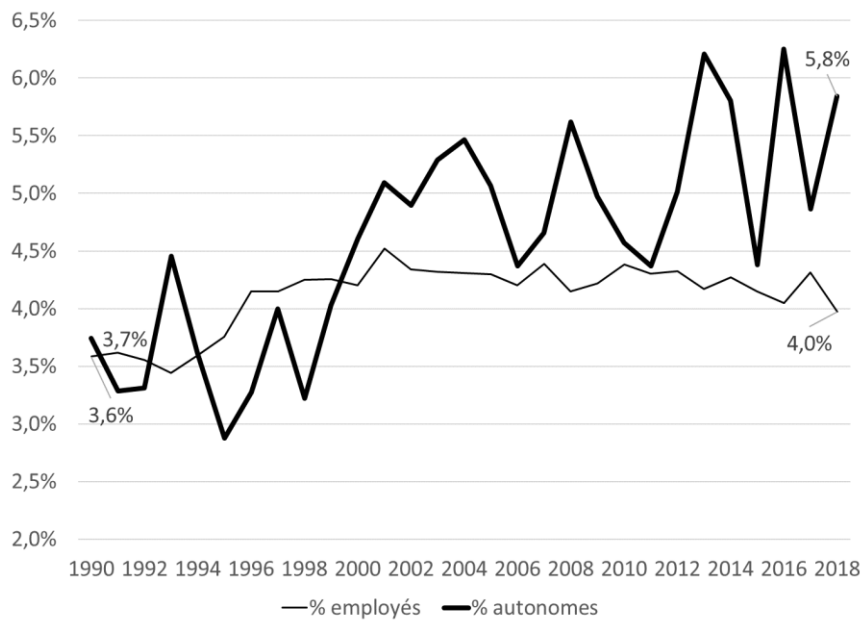
Source : Statistique Canada, Tableau: 14-10-0202-01 (anciennement CANSIM 281-0024).

Figure 1.3 Ratio des salaires moyen et médian dans la culture (SCIAN=51 et 71) versus ceux de l'ensemble du Québec, 1997-2018



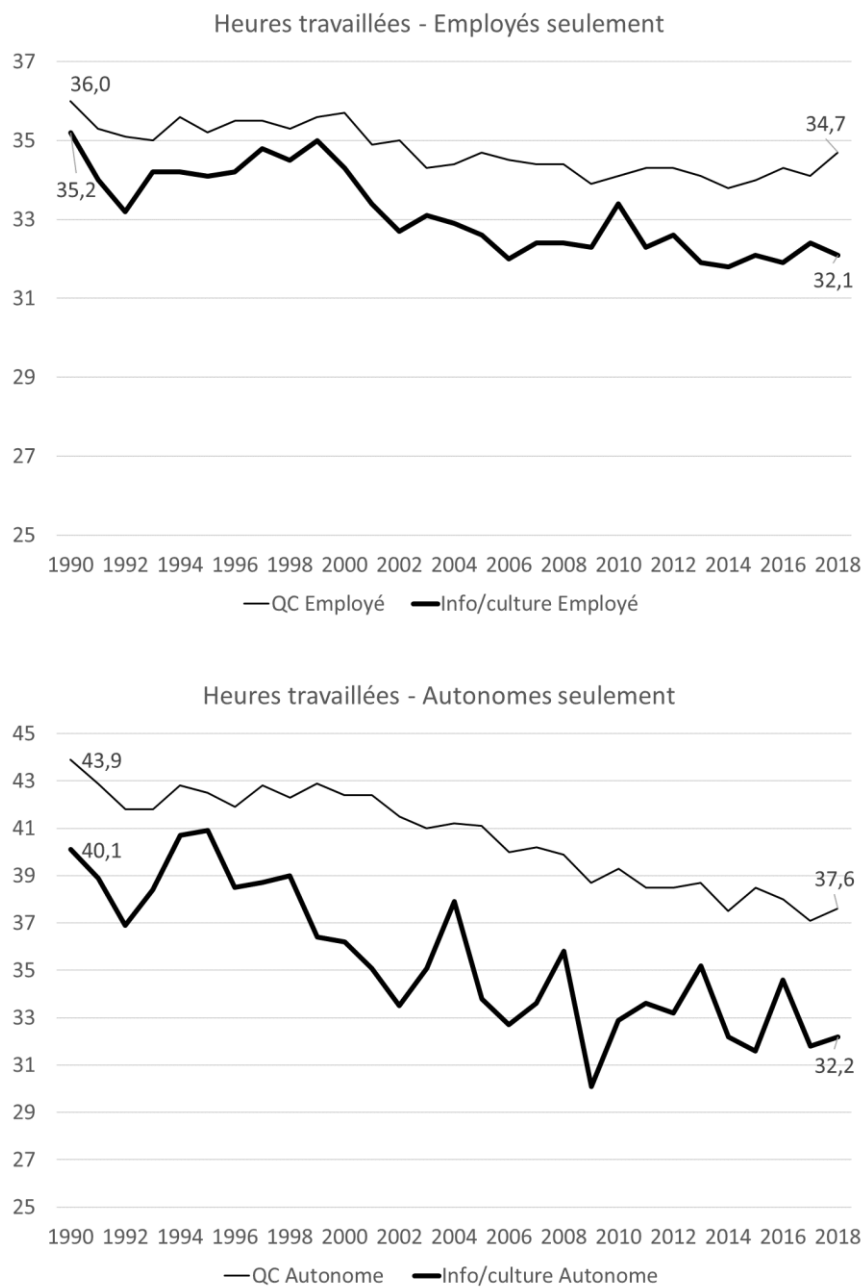
Source : Statistique Canada, Tableau : 14-10-0064-01 (anciennement CANSIM 282-0072).

Figure 1.4 Proportion des employés et des travailleurs autonomes dans la culture versus le total du Québec, 1997-2018



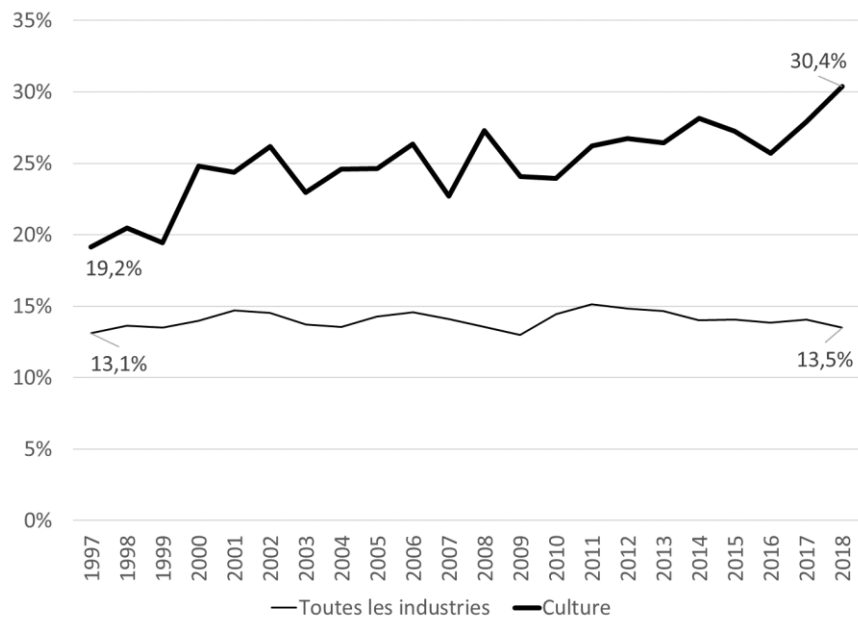
Source : Statistique Canada, Tableau : 14-10-0037-01 (anciennement CANSIM 282-0022).

Figure 1.5 Moyenne des heures effectivement travaillées, culture versus ensemble des travailleurs du Québec : employés et travailleurs autonomes, 1990-2018



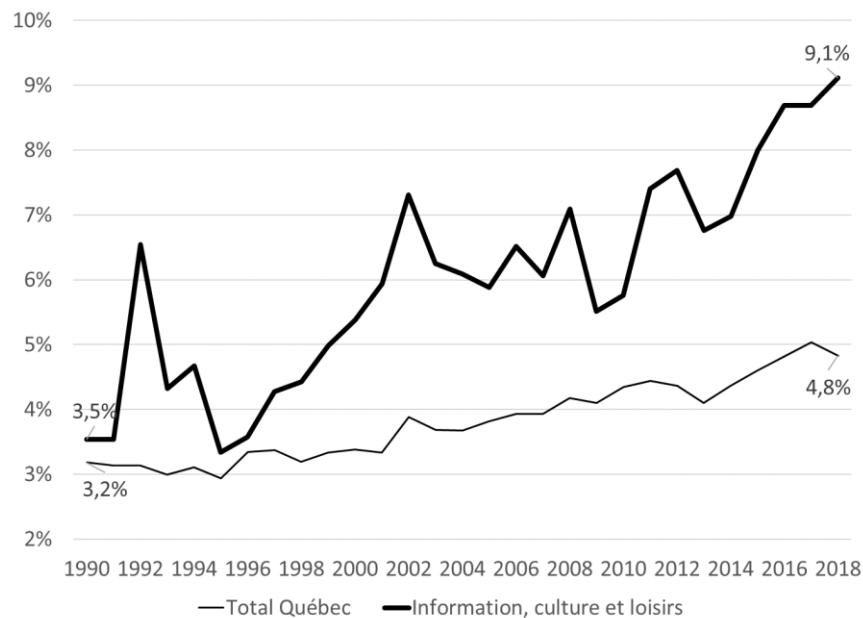
Source : Statistique Canada, Tableau : 14-10-0037-01 (anciennement CANSIM 282-0022).

Figure 1.6 Proportion des travailleurs à statut temporaire dans la culture versus le total du Québec, 1997-2018



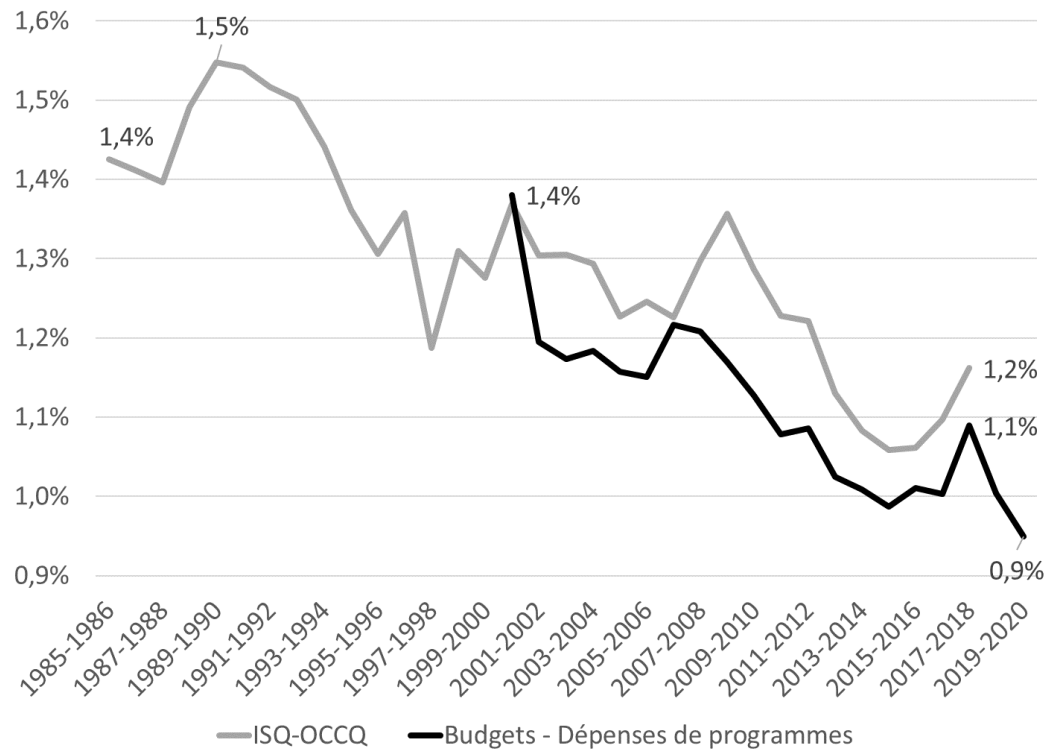
Source : Statistique Canada, Tableau : 14-10-0072-01 (anciennement CANSIM 282-0080).

Figure 1.7 Proportion des travailleurs occupant plus d'un emploi dans la culture versus le total du Québec, 1990-2018



Source : Statistique Canada, Tableau : 14-10-0044-01 (anciennement CANSIM 282-0031).

Figure 1.8 Ratio (%) des dépenses en culture et communications dans le total, 1985-1986 à 2019-2020



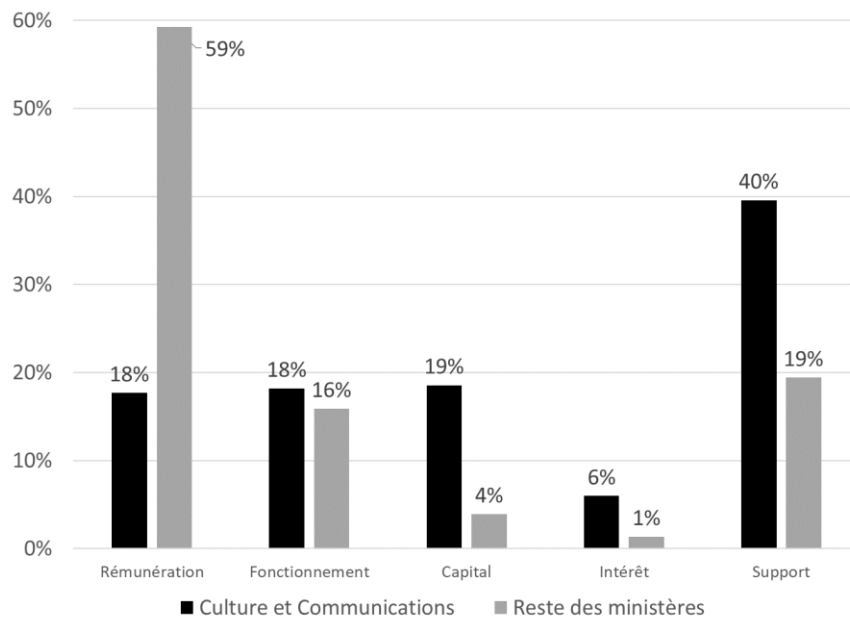
Source : Conseil du Trésor, Renseignements supplémentaires, Budgets 2014-2015 et 2019-2020.

Tableau 1.3 Budgets de dépenses du gouvernement du Québec en culture, par catégorie de dépenses, 2017-2018 à 2019-2020

	Totales	Culture	% culture / total	% dépenses totales en culture
Dépenses de programmes				
2019-2020	81 350,7	772,3	0,9%	57,0%
2018-2019	76 869,4	726,2	0,9%	54,9%
2017-2018	72 591,4	689,8	1,0%	56,7%
Organismes autres que budgétaires				
2019-2020	25 791,1	547,0	2,1%	40,3%
2018-2019	24 644,8	564,0	2,3%	42,6%
2017-2018	25 264,3	500,3	2,0%	41,1%
Fonds spéciaux				
2019-2020	17 984,9	27,6	0,2%	2,0%
2018-2019	14 652,2	24,2	0,2%	1,8%
2017-2018	13 085,0	24,0	0,2%	2,0%
Comptes à fin déterminée				
2019-2020	1 131,4	9,2	0,8%	0,7%
2018-2019	1 529,4	8,6	0,6%	0,7%
2017-2018	1 535,2	3,0	0,2%	0,2%
Total				
2019-2020	126 258,1	1 356,1	1,1%	100,0%
2018-2019	117 695,8	1 323,0	1,1%	100,0%
2017-2018	112 475,9	1 217,1	1,1%	100,0%

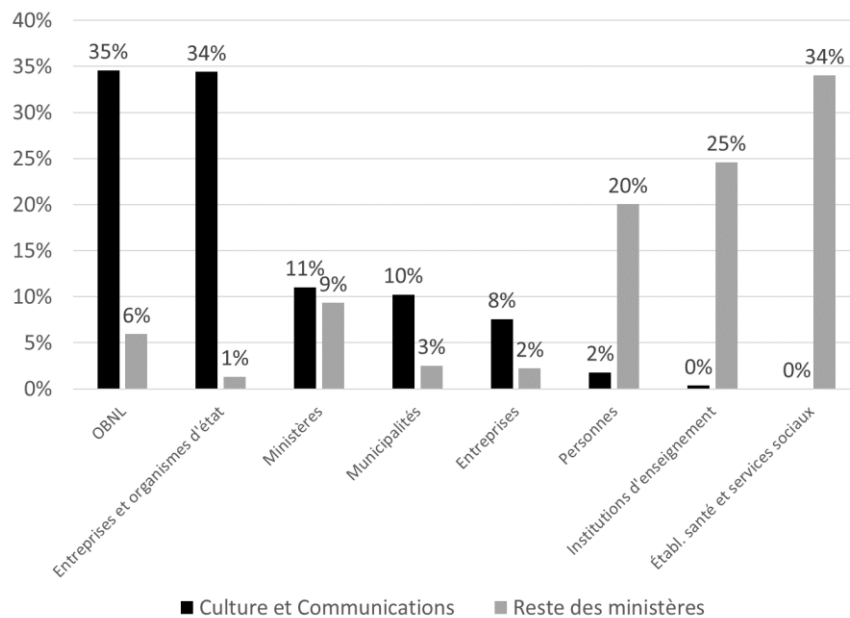
Source : Conseil du Trésor, Renseignements supplémentaires, Budgets 2017-2018 à 2019-2020.

Figure 3.1 Répartition des dépenses du Ministère de la Culture et des Communications en 2019-2020, par type de dépense



Source : Conseil du Trésor, Renseignements supplémentaires, Budget 2019-2020.

Figure 3.2 Répartition des dépenses du Ministère de la Culture et des Communications en 2019-2020, par catégorie de bénéficiaire



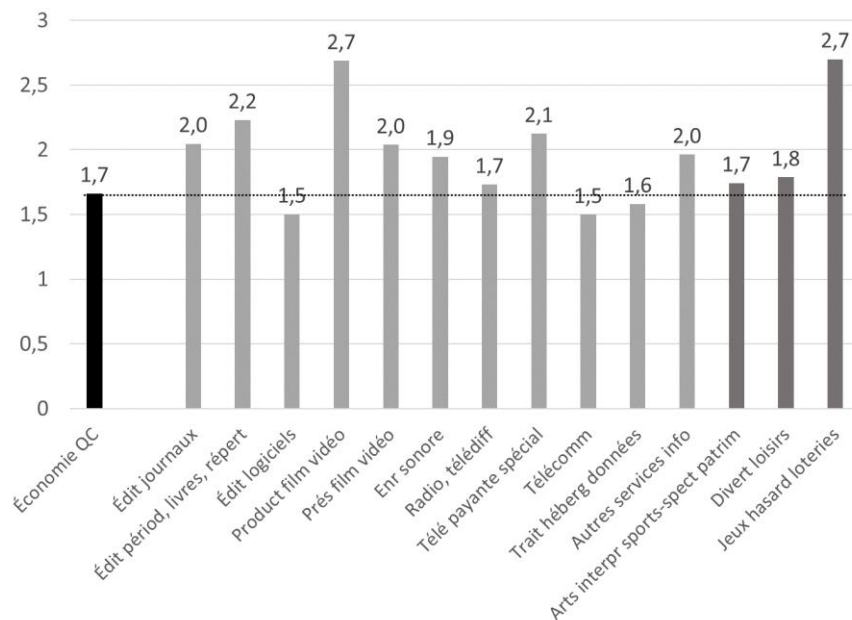
Source : Conseil du Trésor, Renseignements supplémentaires, Budget 2019-2020.

Tableau 3.1 Scénarios de croissance des budgets de dépenses du gouvernement du Québec en culture - 2020-2021 à 2022-2023

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2022-2023
Croissance prévue des dépenses		3,5%	3,5%	3,5%	126 258,1	130 677,1	135 250,8	139 984,6	
Scénario 1 : accent dépenses de programmes									
<i>Hausse soutenue des programmes à l'intention des travailleurs, des OBNL et des entreprises.</i>									Hausse M \$
<i>Hausse modérée des fonds spéciaux et des dotations des organismes autres que budgétaires.</i>									vs statu quo
Dépenses de programmes	0,9%	1,3%	1,7%	2,10%	772,3	1 122,3	1 495,8	1 894,1	1 037,8
Organismes autres que budgétaires	2,1%	2,2%	2,4%	2,50%	547,0	599,9	655,8	714,9	108,4
Fonds spéciaux	0,2%	0,4%	0,7%	1,00%	27,6	81,1	138,3	199,4	168,8
Comptes à fin déterminée	0,8%	0,8%	0,8%	0,81%	9,2	9,5	9,9	10,2	0,0
Total					1,1%	1,4%	1,7%	2,0%	1 315,0
Scénario 2 : accent infrastructures									
<i>Hausse soutenue des fonds spéciaux (investissements en infrastructures culturelles et des budgets en conséquence des organismes autres que budgétaires.</i>									
Dépenses de programmes	0,9%	1,0%	1,1%	1,25%	772,3	883,7	1 002,0	1 127,4	271,2
Organismes autres que budgétaires	2,1%	2,5%	2,8%	3,20%	547,0	662,2	784,7	915,0	308,6
Fonds spéciaux	0,2%	1,5%	2,5%	3,50%	27,6	279,2	481,6	697,9	667,3
Comptes à fin déterminée	0,8%	0,8%	0,8%	0,81%	9,2	9,5	9,9	10,2	0,0
					1,1%	1,4%	1,7%	2,0%	1 247,1
Scénario 3 : équilibre programmes et infrastructures									
<i>Hausses sensibles des programmes et des investissements en infrastructures.</i>									
Dépenses de programmes	0,9%	1,2%	1,5%	1,75%	772,3	1 024,0	1 292,5	1 578,4	722,1
Organismes autres que budgétaires	2,1%	2,2%	2,4%	2,50%	547,0	599,9	655,8	714,9	108,4
Fonds spéciaux	0,2%	1,5%	2,0%	2,25%	27,6	279,2	385,3	448,7	418,1
Comptes à fin déterminée	0,8%	0,8%	0,8%	0,81%	9,2	9,5	9,9	10,2	0,0
					1,1%	1,5%	1,7%	2,0%	1 248,6

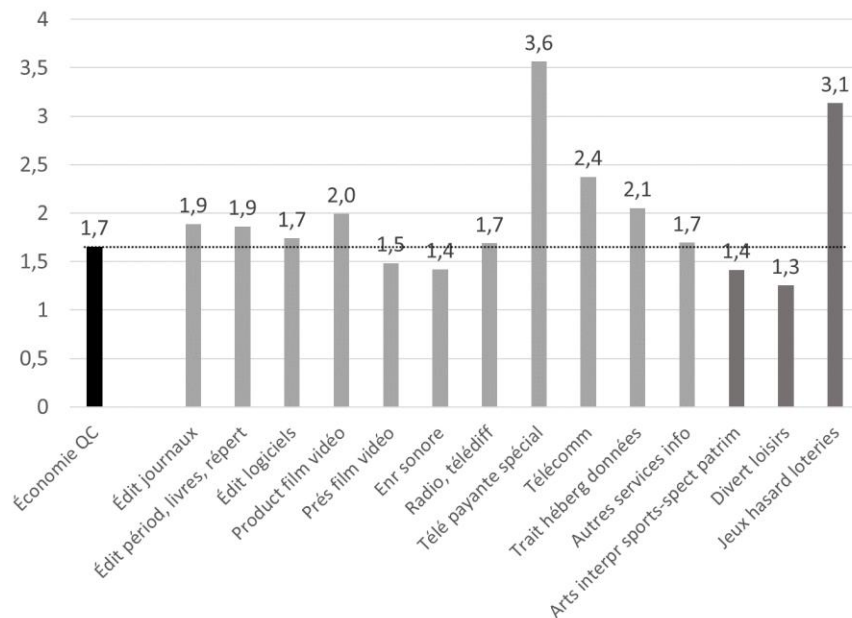
Source : Conseil du Trésor, Renseignements supplémentaires, Budget 2019-2020.

Figure 3.3 Multiplicateurs de type II (total sur direct) du PIB, Québec et industries culturelles, 2016



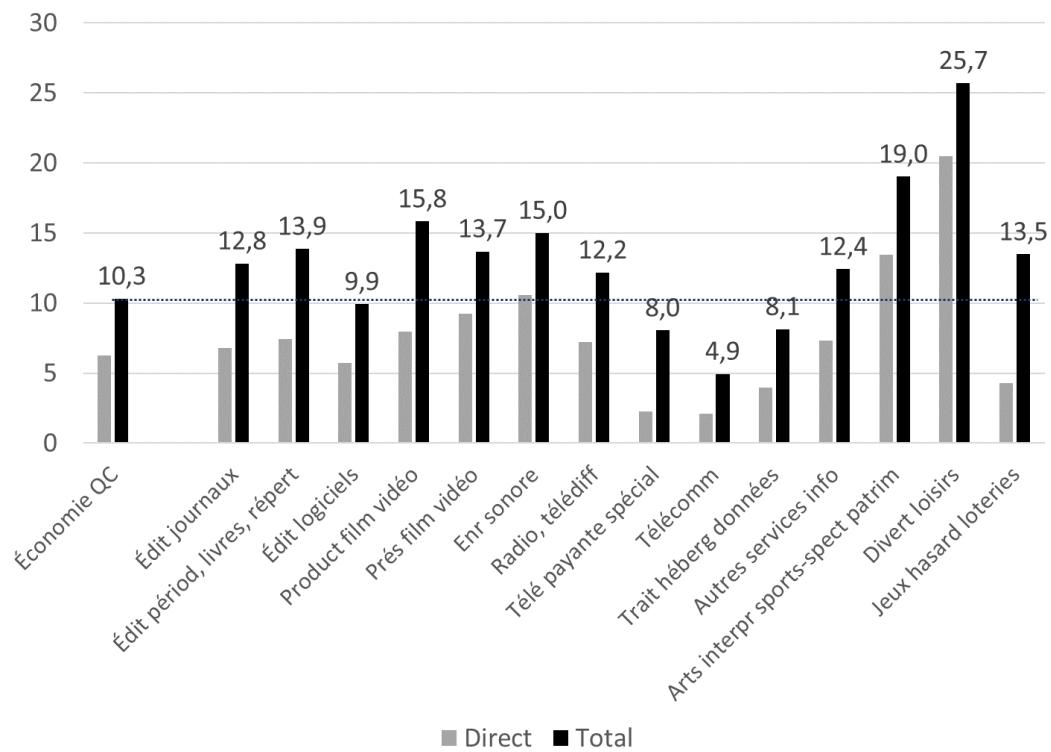
Source : Statistique Canada, Tableau 36-10-0595-01 Multiplicateurs d'entrées-sorties, provinciaux et territoriaux, niveau détail.

Figure 3.4 Multiplicateurs de type II (total sur direct) de l'emploi, Québec et industries culturelles, 2016



Source : Statistique Canada, Tableau 36-10-0595-01 Multiplicateurs d'entrées-sorties, provinciaux et territoriaux, niveau détail.

Figure 3.5 Nombre d'emplois directs et totaux (directs, indirects et induits) associés à une valeur de production de 1 M \$, 2016



Source : Statistique Canada, Tableau 36-10-0595-01 Multiplicateurs d'entrées-sorties, provinciaux et territoriaux, niveau détail.

Tableau 3.2 Impact économique et fiscal au Québec de 100 M \$ en productions culturelles (avec et excluant le secteur des télécommunications) et de 100 M \$ en production réalisée par l'ensemble des industries, 2016

	Effets directs (=secteurs productifs (culturels) seulement)	Effets indirects (=secteurs fournisseurs)	Effets induits (=venant des dépenses des travailleurs)	Effets totaux	Total / direct (=multiplicateur du secteur culturel)
	[1]	[2]	[3]	[4]=[1]+[2]+[3]	[5]=[3]/[1]
Tous secteurs 51 et 71					
Valeur de la production	100,0	40,2	21,9	162,1	1,62
PIB aux prix du marché	51,9	21,5	15,7	89,2	1,72
Emplois	636,3	278,2	148,1	1 062,6	1,67
Revenus du travail*	23,3	11,4	5,3	39,9	1,71
Excédent brut d'exploitation des entreprises	23,6	7,7	5,6	37,0	1,56
Imposition brute**	7,0	3,4	5,1	15,5	2,21
Moins subventions	-1,9	-0,9	-0,3	-3,1	1,61
Égal: imposition nette	5,1	2,5	4,8	12,4	2,44
Secteurs 51 et 71 excluant télécommunications⁺					
Valeur de la production	100,0	45,5	28,6	174,1	1,74
PIB aux prix du marché	50,6	24,4	20,5	95,5	1,89
Emplois	996,0	350,6	193,3	1 539,9	1,55
Revenus du travail*	32,5	13,5	6,9	52,9	1,63
Excédent brut d'exploitation des entreprises	14,5	8,2	7,3	30,0	2,07
Imposition brute**	7,0	3,9	6,7	17,6	2,51
Moins subventions	-3,4	-1,3	-0,4	-5,1	1,51
Égal: imposition nette	3,6	2,6	6,3	12,5	3,44
Ensemble de l'économie					
Valeur de la production	100,0	40,8	24,7	165,5	1,66
PIB aux prix du marché	55,2	21,8	17,7	94,7	1,72
Emplois	622,9	241,2	166,8	1 030,9	1,66
Revenus du travail*	27,1	11,1	6,0	44,2	1,63
Excédent brut d'exploitation des entreprises	18,8	7,8	6,3	32,9	1,75
Imposition brute**	10,2	3,4	5,7	19,3	1,89
Moins subventions	-0,9	-0,4	-0,4	-1,7	1,89
Égal: imposition nette	9,3	3,0	5,3	17,6	1,89

Source : Statistique Canada, Tableau 36-10-0595-01 Multiplicateurs d'entrées-sorties, provinciaux et territoriaux, niveau détail; et pondération des PIB par industries : Tableau: 36-10-0402-01 (anciennement CANSIM 379-0030).

Annexe 2 – Classification des industries culturelles

Annexe – Classification des industries culturelles²¹

La notion de culture a une portée beaucoup plus large que ses seules production et consommation marchandes²², touchant notamment à l'histoire d'une société et aux valeurs des individus. Cela étant, ce mémoire à caractère économique utilise le terme « culture » pour désigner l'ensemble des activités de création, de production, de prestation et de diffusion des œuvres réalisées par des artistes, des artisans, des auteurs, des interprètes et des autres types de créateurs, ainsi que par des travailleurs, des gestionnaires et des facilitateurs contribuant à ces réalisations.

Il existe d'autres secteurs d'activités inclus par Statistique Canada dans les classes industrielles considérées dans ce mémoire, tels que les sports-spectacles et les jeux vidéo. Les chevauchements possibles entre la définition conventionnelle de la culture et les activités de l'ordre du divertissement sont manifestes –malgré des réalités économiques différentes– d'un écosystème commun et qui correspond au cadre proposé dans cette analyse.

Dans ce mémoire, les industries considérées sont celles comprises dans les deux groupes suivants : l'*Industrie de l'information et industrie culturelle* (SCIAN 51) et l'*Industrie des Arts, spectacles et loisirs* (SCIAN 71). Bien entendu, ces délimitations sectorielles sont imparfaites. Entre autres, l'activité économique du « milieu culturel », qui est composé à la fois de la communauté artistique et des organismes et associations qui les représentent, n'a pu être isolée précisément.

SCIAN 51 : Industrie de l'information et industrie culturelle

Sous-secteurs

- 511 Édition (sauf par Internet)
- 512 Industries du film et de l'enregistrement sonore
- 515 Radiotélévision (sauf par Internet)
- 517 Télécommunications
- 518 Traitement de données, hébergement de données et services connexes
- 519 Autres services d'information

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à produire et à distribuer (sauf par des méthodes propres au commerce de gros et de détail) des produits d'information et des produits culturels. Sont également inclus les établissements qui offrent les moyens de transmettre ou de distribuer ces produits ou qui offrent un accès à du matériel et à de l'expertise pour traiter les données.

²¹ Source : Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) Canada 2017 version 3.0 - Structure de la classification. Lien Internet : http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=1181553

²² Selon la définition la plus reconnue à l'échelle internationale, la culture est « l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances » (UNESCO, Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles, 1982).

Les caractéristiques propres aux produits d'information et aux produits culturels de même qu'à leurs procédés de production et de distribution permettent de distinguer ce secteur de ceux qui produisent des biens et des services.

La valeur de ces produits réside dans leur contenu informatif, éducatif, culturel ou récréatif, et non dans le format sous lequel ils sont distribués. La plupart de ces produits sont protégés contre la reproduction illégale par les lois sur le droit d'auteur. Seuls les détenteurs des droits de propriété sur ces œuvres sont autorisés à les reproduire, à les modifier, à les améliorer et à les distribuer. Les coûts d'acquisition et d'exploitation de ces droits sont souvent élevés.

La nature intangible du contenu des produits d'information et des produits culturels permet qu'ils soient distribués sous diverses formes. À titre d'exemple, les films peuvent être présentés en salle, diffusés à la télévision, sur une chaîne de films à la carte ou loués dans un club vidéo local; les enregistrements sonores peuvent être diffusés à la radio, intégrés à des produits multimédias ou vendus chez un disquaire; les logiciels peuvent être achetés en magasin ou téléchargés à partir d'un babillard électronique; les journaux peuvent être achetés dans un kiosque ou consultés en ligne. De plus, les améliorations dans le domaine des technologies de l'information transforment les méthodes de distribution de ces produits. L'inclusion des fournisseurs de services de télécommunications dans ce secteur reflète le rôle important et croissant que jouent ces établissements afin de rendre ces produits accessibles au public.

Les principales composantes de ce secteur sont l'édition, les industries du film et de l'enregistrement sonore, la radiodiffusion et la télédiffusion, les télécommunications, et les industries de traitement et d'hébergement de données.

SCIAN 71 : Arts, spectacles et loisirs

Sous-secteurs

- 711 Arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes
- 712 Établissements du patrimoine
- 713 Divertissement, loisirs, jeux de hasard et loteries

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à exploiter des installations ou à fournir des services répondant aux intérêts de leurs clients en matière de culture, de divertissement et de loisirs. Ces établissements assurent la production et la promotion de spectacles, d'activités ou d'expositions destinés au grand public; fournissent les compétences artistiques, créatrices et techniques nécessaires à la production de spectacles et de produits artistiques; préservent et exposent des objets et des sites présentant un intérêt historique, culturel ou éducatif; exploitent des installations ou assurent des services qui permettent à la clientèle de participer à des activités sportives ou récréatives ou de s'adonner à des passe-temps ou à des loisirs.

Pour chacun des deux secteurs, Statistique Canada souligne cette remarque importante : « Certains établissements œuvrant dans le domaine des arts et des loisirs sont classés dans d'autres secteurs du SCIAN ».

Du reste, la comptabilité nationale utilise également sa propre classification des activités liées à la culture et au divertissement, cette fois en « domaines culturels ». Cette classification, telle que proposée dans les Comptes provinciaux et territoriaux du produit intérieur brut en termes de revenus et de dépenses de Statistique Canada, est organisée comme suit :

Industries de la culture, total

- Produits de la culture
- Patrimoine et bibliothèques
- Spectacles sur scène
- Arts visuels et appliqués
- Écrits et ouvrages publiés
- Audiovisuel et médias interactifs
- Enregistrement sonore
- Éducation et formation
- Gouvernance, financement et soutien professionnel
- Multidomaine²³
- Tous les autres produits

Industries du sport, total

- Produits du sport
- Tous les autres produits

²³ Le multidomaine englobe les industries de la culture qui sont associées à plus d'un domaine de la culture; il s'agit de la partie liée à la culture des industries des organisateurs de congrès, de salons et de foires commerciales, la fabrication et la reproduction de supports magnétiques et optiques, les bailleurs de biens incorporels non financiers (sauf les œuvres protégées par le droit d'auteur), ainsi que l'édition et la radiodiffusion par Internet et sites portails de recherche. Ces industries de la culture influent toutes sur plus d'un domaine de la culture, mais ne peuvent pas être facilement attribuées à un seul domaine, de sorte qu'elles ont été regroupées.

Annexe 3 – Sources documentaires consultées et constats – Revue de littérature

No	Source	Description / résumé	Lien
1	Belfiore, E. (2015). 'Impact', 'value' and 'bad economics': Making sense of the problem of value in the arts and humanities. Arts and Humanities in Higher Education, 14(1), 95–110. https://doi.org/10.1177/1474022214531503	Réflexion sur la valeur des arts et des sciences humaines dans le monde contemporain et les avantages qu'ils sont censés apporter à la société qui les soutient. La question de la mesure de cette valeur est particulièrement problématique, mais néanmoins cruciale. Cet article s'inspire d'une discussion sur le « débat de valeur culturelle » développé dans le cadre de la politique culturelle britannique.	Il est souhaitable d'aller au-delà des limites de la seule structure économique (production, emploi, secteur d'activité, etc.) pour mieux apprécier la portée de la valeur sociale et humaine des activités culturelles. Également, la recherche dans le domaine des arts et des sciences humaines pourrait contribuer à mieux cerner et communiquer cette valeur culturelle pour le grand public.
2	Comunian, R. (2011). Rethinking the Creative City: The Role of Complexity, Networks and Interactions in the Urban Creative Economy. Urban Studies, 48(6), 1157–1179. https://doi.org/10.1177/0042098010370626	Cet article aborde les recherches et les débats en cours sur la ville créative et sur l'importance des infrastructures culturelles dans les villes contemporaines. L'accent a été mis sur l'investissement des villes dans des projets de régénération spécifiques ou sur des projets phares plutôt que sur la nature des infrastructures, des réseaux et des agents participant au développement culturel de la ville. La théorie de la complexité et ses principes associés peuvent fournir une nouvelle compréhension du lien entre l'espace urbain et les systèmes de production et de consommation culturelles locales. S'appuyant sur des entretiens avec des praticiens créatifs de la région du Nord-Est de l'Angleterre, l'étude soutient que le développement culturel d'une ville est un système adaptatif complexe. Ce constat a des implications pour les décideurs et les chercheurs, soulignant entre autres l'importance des micro-interactions et des réseaux entre les praticiens de la création, le secteur culturel bénéficiant du soutien public et l'infrastructure culturelle de la ville.	Cette étude conclut qu'il n'existe pas de solutions faciles ou automatiques pour le développement des villes créatives. Bien que les villes puissent investir en culture (ex. construction d'un nouveau musée d'art), les liens entre cette infrastructure et la communauté locale et ses créateurs ne peuvent être pris pour acquis, et doivent donc être construits et valorisés. Il serait souhaitable d'approfondir notre compréhension de la dynamique de l'économie créative et des interactions entre ses différents segments.
3	Dümcke, C. & Gnedovsky, M. (2013). The Social and	Compte tenu du nombre d'études de recherche, de rapports et d'articles consacrés à ce sujet	La revue de littérature contient 87 documents. Les types de publications examinées étaient:

No	Source	Description / résumé	Lien
	Economic Value of Cultural Heritage: Literature Review EENC Paper. https://www.interarts.net/descargas/interarts2557.pdf	l'évaluation de la valeur du patrimoine culturel semble être reconnue comme un sujet de recherche à part entière. Déterminer la valeur des biens culturels et en particulier le thème des droits sociaux et la valeur économique du patrimoine culturel visée par cet examen fait l'objet d'un long débat entre différentes disciplines scientifiques. D'une part, il y a le discours de théorie économique avec des modèles d'offre et de demande, évaluation de l'impact économique, évaluation de la création d'emplois via le développement du tourisme fondé sur le patrimoine etc. et d'autre part, il y a le discours de la théorie culturelle avec un approche et discours esthétiques, humanistes et parfois anti-utilitaristes. Le dernier concerne particulièrement l'évaluation de la valeur sociale du patrimoine culturel. Seulement récemment, ces différentes disciplines de recherche sont devenues interdépendantes et impliquées dans la création des fondements de l'économie culturelle contemporaine.	• Recherche primaire complète (rapports d'évaluation, études d'impact) • Collections d'études de cas • Essais développant la philosophie du patrimoine et ses valeurs intrinsèques, culturelles et économiques valeur • Combinaisons de ce qui précède Les pays dans lesquels plus de documents à l'étude ont été publiés sont le Royaume-Uni (24%) et la France (13%). Plusieurs études et rapports de recherche, notamment ceux qui sont menées par les institutions européennes compétentes (telles que le Conseil de l'Europe et la Commission européenne), concernent différents pays ou régions d'Europe. Une méthode de travail commune à ces entreprises de recherche est de travailler avec des "études de cas". Ces 13 articles (ensemble de textes commandés par la direction générale du <i>Education, Youth, Sport and Culture</i> de la Commission Européen) peuvent être considérés comme un bon exemple de la façon dont la culture peut contribuer à la réalisation d'objectifs de développement économique et une croissance durable et inclusive.²⁴ Plusieurs de ces auteurs soulignent que la génération de connaissances est une caractéristique indispensable du secteur du patrimoine. Contrairement à une perception commune, le secteur du patrimoine est également novateur, touchant aussi bien les industries de la création que celles liées à la conservation et à la restauration.²⁵

²⁴ Brunet, P. and Barone, L. (2012): Culture and the Structural Funds in France. Barcelona /Brussels: EENC; Cerveira Pinto, J. (2012): Culture and the Structural Funds in Portugal. Barcelona / Brussels: EENC; Dümcke, C. (2012): Culture and the Structural Funds in Germany. Barcelona / Brussels: EENC; Fischer, H. (2012): Culture and the Structural Funds in Greece. Barcelona / Brussels: EENC; Ilczuk, D.; and Nowak, M. (2012): Culture and the Structural Funds in Poland. Barcelona / Brussels: EENC; Inkei, P. (2012): Culture and the Structural Funds in Hungary. Barcelona / Brussels: EENC; Jaurová, Z. (2012): Culture and the Structural Funds in Slovakia. Barcelona / Brussels: EENC; Millar, G. (2012): Culture and the Structural Funds in Ireland. Barcelona / Brussels: EENC; Pascual, J. (2012): Culture and the Structural Funds in Spain. Barcelona / Brussels: EENC; Sacco, P.L. (2012): Culture and the Structural Funds in Italy. Barcelona / Brussels: EENC; Suteu, C. (2012): Culture and the Structural Funds in Romania. Barcelona / Brussels: EENC; Varbanova, L. (2012): Culture and the Structural Funds in Bulgaria. Barcelona / Brussels: EENC; et Žáková, E. (2013): Culture and the Structural Funds in the Czech Republic. Barcelona / Brussels: EENC.

²⁵ Agrupamento Europeu de Cooperação Territorial Galiza - Norte de Portugal (2011) Estudo da Indústrias Culturais e Criativas en Galicia e o Norte de Portugal [Study of the Cultural and Creative Industries in Galicia and Northern Portugal], Vigo. (328 pp.); Alonso Hierro, J. and Martín Fernández, J. (2008):

No	Source	Description / résumé	Lien
			Nombreuses recherches européennes ont montré que le patrimoine culturel a un fort potentiel de développement des compétences ²⁶ , de création d'emploi et d'attraction d'investissements ²⁷ . Dans les villes et les régions à la diversité culturelle population ou des communautés divisées, des projets patrimoniaux bien conçus et gérés peuvent constituer un moyen efficace pour la politique d'inclusion sociale, de dialogue interculturel et la résolution des conflits. ²⁸
4	García, B. (2004). Cultural Policy and Urban Regeneration in Western	Ce document examine les utilisations de la politique et de la planification culturelles comme outils de régénération urbaine dans les villes	Les leçons principales de cet article sont les suivantes :

Conservación del patrimonio histórico en España. Análisis económico [Preservation of the Historical Heritage in Spain. An Economic Analysis]. Madrid: Fundación Caja Madrid. (160 pp.); Augusto Mateus & Associados (2010): O Sector Cultural e Criativo em Portugal, Estudo para o Ministério da Cultura [The Cultural and Creative Sector in Portugal. A Study on behalf of the Ministry of Culture], Lisbon: Augusto Mateus & Associados. (132 pp.); Benhamou, F. and Thesmar, D. (2011): Valoriser le patrimoine culturel de la France. [Giving Value to France's Cultural Heritage] Paris: Conseil d'Analyse Economique. (132 pp.); Bodo, S., Gibbs, K. and Sani, M. (eds.) (2009): Museums as places for intercultural dialogue selected practices from Europe. Project MAP for ID. (114 pp.); Bouchard, D. (2009), 'Museums, cultural heritage and dialogue in Northern Ireland: strategies for divided societies', in Council of Europe: Heritage and beyond, Strasbourg: Council of Europe Publishing, pp. 91-100; BritainThinks (2013), Public perceptions of – and attitudes to – the purposes of museums in society. A report prepared by BritainThinks for Museums Association. London: BritainThinks (50 pp.); Brunet, P. and Barone, L. (2012): Culture and the Structural Funds in France. Barcelona / Brussels: EENC; Cerveira Pinto, J. (2012): Culture and the Structural Funds in Portugal. Barcelona / Brussels: EENC; Dümcke, C. (2012): Culture and the Structural Funds in Germany. Barcelona / Brussels: EENC; Fischer, H. (2012): Culture and the Structural Funds in Greece. Barcelona / Brussels: EENC; Ilczuk, D.; and Nowak, M. (2012): Culture and the Structural Funds in Poland. Barcelona / Brussels: EENC; Inkei, P. (2012): Culture and the Structural Funds in Hungary. Barcelona / Brussels: EENC; Jaurová, Z. (2012): Culture and the Structural Funds in Slovakia. Barcelona / Brussels: EENC; Millar, G. (2012): Culture and the Structural Funds in Ireland. Barcelona / Brussels: EENC; Pascual, J. (2012): Culture and the Structural Funds in Spain. Barcelona / Brussels: EENC; Sacco, P.L. (2012): Culture and the Structural Funds in Italy. Barcelona / Brussels: EENC; Suteu, C. (2012): Culture and the Structural Funds in Romania. Barcelona / Brussels: EENC; Varbanova, L. (2012): Culture and the Structural Funds in Bulgaria. Barcelona / Brussels: EENC; et Žáková, E. (2013): Culture and the Structural Funds in the Czech Republic. Barcelona / Brussels: EENC; Canziani, A.; and Moioli, R. (2010), 'The Learning-Based Cultural District and the Monza and Brianza Case. Learning from Cultural Heritage', in Mälkki, M. and Schmidt-Thomé, K. (eds.): Integrating aims – Built heritage in social and economic development. Espoo: Centre for Urban and Regional Studies Publications, pp. 159-181; et Della Torre, S. (2010), 'Economics of Planned Conservation', in Mälkki, M. and Schmidt-Thomé, K. (eds.): Integrating aims – Built heritage in social and economic development. Espoo: Centre for Urban and Regional Studies Publications, pp. 143-157.

²⁶ Ecorys (2012): The Economic Impact of Maintaining and Repairing Historic Buildings in England, London. (20 pp.); et ECOTEC (2008): Economic Impact of the Historic Environment in Scotland, Birmingham. (78 pp.).

²⁷ Countryside and Community Research Unit (CCRU) and ADAS (2007): A study of the social and economic impacts and benefits of traditional farm building and drystone wall repairs in the Yorkshire Dales National Park. London: English Heritage (216 pp.); et Ecorys (2012): Economic Value of Ireland's Historic Environment. Final report to the Heritage Council. Dublin: Heritage Council. (94 pp.).

²⁸ Greffe, X. and Krebs, A. (2010): The Relationship between Museums and Municipalities in Europe, Brussels: ENCATEC. (131 pp.).

No	Source	Description / résumé	Lien
	European Cities: Lessons from Experience, Prospects for the Future. Local Economy, 19(4), 312–326. https://doi.org/10.1080/0269094042000286828	d'Europe occidentale. Après une brève évaluation de l'évolution de la politique culturelle européenne au cours des dernières décennies, le document étudie les origines et développement du programme Ville européenne / Capitale de la culture et explore l'expérience des villes considérées comme ayant réussi à reconstituer et à régénérer eux-mêmes par le biais d'activités culturelles et d'événements spéciaux. L'article se termine par une réflexion sur la notion de planification culturelle et son potentiel comme alternative intégrée à la politique culturelle urbaine et offre des recommandations pour le développement ultérieur dans le contexte britannique.	• Veiller à ce que l'évaluation des investissements soit correctement réalisée dans une perspective de long terme et de pérennité du projet; • Inclure tous les groupes et personnes concernés aux consultations locales, évitant ainsi la prédominance d'une approche descendante de prise de décision; • Veiller à ce que l'investissement culturel facilite la création et production durable de la culture locale, tant pour la consommation locale que pour l'exportation culturelle; • Concevoir les investissements culturels de manière à entraîner les communautés à investir également; • Évaluer les investissements culturels pour leur impact culturel et leurs impacts économiques. Ce dernier aspect nécessite un soutien accru au développement de la coopération longitudinale. La culture a une forte dimension économique et peut être un catalyseur essentiel pour la régénération urbaine et le renouvellement de l'image. Le défi est de placer la culture plus près du centre de l'équation et de l'utiliser, non pas comme un instrument temporaire - marchandisé - à des fins extérieures, mais comme une fin en soi. Elle sera à même de développer son plein potentiel à long terme, laissant sa marque sur des centres urbains véritablement distincts.
5	Iorgulescu, F., Alexandru, F., Crețan, G. C., Kagitci, M., & Iacob, M. (2011). Considerations regarding valuation and valorization of cultural heritage. Theoretical and Applied Economics, 18, 15–32. https://www.researchgate.net/publication/227364222_Considerations_regarding_the_Valuation_and_Vvalorization_of_Cultural_Heritage	Cet article présente le cadre théorique pour la valorisation du patrimoine culturel et des effets économiques produits par les investissements dans la préservation et la restauration du patrimoine culturel. Les méthodes suivantes sont passées en revue : études d'impact, tarification hédonique, méthode d'évaluation contingente et méthode des coûts de déplacement. Le papier se concentre sur les problèmes méthodologiques, les difficultés rencontrées mise en œuvre des méthodes, ainsi que sur leurs limites spécifiques. En outre, chaque méthode est illustrée à travers	Le patrimoine culturel est une ressource-clé qui appartient à toute l'humanité. Sa valeur transcende l'argent et l'univers économique, l'héritage culturel étant un ensemble de connaissances et de sens qui inspirent et remplissent les êtres humains. Par conséquent, les investissements dans la préservation et la valorisation du patrimoine culturel sont extrêmement importants. L'évaluation des projets d'investissement dans le patrimoine culturel pose deux problèmes importants. Tout d'abord, les effets économiques de ces investissements sont très complexes. Ils sont diffus, se produisent à court et à long terme et sont difficiles à identifier et mesurer. Les études restent un outil précieux d'évaluation des projets d'investissement en culture, dans la mesure où ils tiennent compte de tous les aspects économiques

No	Source	Description / résumé	Lien
		les résultats de recherches quantitatives des études sur le terrain.	générés par le projet (positifs ou négatifs). Deuxièmement, il existe un besoin important pour une méthode robuste qui apporter des réponses satisfaisantes à toutes les questions concernant la valorisation des investissements culturels. Présentement, les méthodes utilisées apportent souvent des réponses partielles, ne capturant pas la totalité de la valeur patrimoniale, notamment la valeur de non-utilisation (valeur de l'existence pour le citoyen, même sans utilisation de sa part).
6	Markusen, A., & Gadwa, A. (2010). Arts and Culture in Urban or Regional Planning: A Review and Research Agenda. <i>Journal of Planning Education and Research</i> , 29(3), 379–391. https://doi.org/10.1177/0739456X09354380	La plupart des exercices de planification culturelle des villes n'ont pas d'objectifs clairs et mesurables. Les planificateurs ne comprennent ni les relations causales impliquées, ni les institutions et conceptions alternatives. En conséquence, les politiques américaines sur les villes créatives présentent des extrêmes: d'un employé dans le département des affaires culturelles à 90 ou plus; de taxes dédiées permanentes à aucune source de financement fiable; d'investissement concentrée dans le centre-ville à l'investissement en centres culturels dispersés. Les chercheurs devraient examiner et clarifier les impacts, les risques et les coûts d'opportunité de stratégies, ainsi que les investissements et les schémas de revenus et de dépenses associés afin que les communautés et les gouvernements évitent de gaspiller les opportunités de la « ville créative ».	L'impact économique (en termes d'emplois, de produits et de revenus) des études portant sur divers investissements dans les arts et la culture (par exemple, Americans for the Arts 2007) se heurte à certains problèmes, dont 1) ne pas démontrer de manière adéquate que les arts sont une industrie de base d'exportation; 2) traiter toutes les dépenses comme de nouvelles dépenses au lieu de prendre en compte les dépenses qui auraient autrement été effectuées ailleurs dans l'économie locale; 3) ne pas reconnaître que les dépenses artistiques à but non lucratif sont directement subventionnées par le secteur public, à la fois par le biais d'un soutien en capital et en opérations; et, 4) avoir omis de compter les recettes fiscales perdues que confère le statut d'organisme à but non lucratif. Même les meilleures études d'impact culturel ne posent pas nécessairement de questions d'équité ou d'efficacité. Les évaluations d'impact économique tendent à surestimer l'impact effectif de l'investissement. Les descriptions comparatives antérieures et les exercices de corrélation pourraient être renforcés au niveau régional avec des modèles multivariés plus sophistiqués, dans les petites villes avec des modèles quasi expérimentaux et au niveau des quartiers avec des méthodes mixtes quantitatives et qualitatives.

No	Source	Description / résumé	Lien
7	Murzyn-Kupisz, M. (2012). Cultural, Economic and Social Sustainability of Heritage Tourism: Issues and Challenges. <i>Economic and Environmental Studies</i> 12 (2): 113–133. https://www.econstor.eu/handle/10419/93213	L'auteur analyse les relations entre le patrimoine culturel et le tourisme dans le contexte du développement durable. Elle examine les conditions et les facteurs qui rendent le tourisme patrimonial bénéfique pour la communauté locale sur le plan socio-économique et environnemental en citant certaines études polonaises.	Un effet multiplicateur du tourisme se produit lorsque les visiteurs des sites du patrimoine dépensent leur argent non seulement lors d'activités culturelles (effets directs) mais également dans des industries telles que le commerce de détail (souvenirs, aliments et boissons, livres, articles photographiques, etc.) et dans les services d'hébergement, de restauration, de guide, de transport, de loisirs, de beauté ou de sport (effets indirects et induits). La force des effets multiplicateurs dépend de la mesure dans laquelle les fournisseurs et les employés des institutions du patrimoine et des entreprises de tourisme sont recrutés dans la région et approvisionnés localement. Les évaluations optimistes de l'impact du tourisme et le patrimoine n'incluent pas toujours les coûts importants générés par l'utilisation du patrimoine (par exemple, les réparations des sites historiques, les coûts d'infrastructure plus élevés dus à la surutilisation des sites locales par les touristes) et les coûts d'opportunité menant du choix de ne pas entreprendre des investissements et des projets non liés au tourisme.
8	Działek, J. & Murzyn-Kupisz, M. (2013). Cultural heritage in building and enhancing social capital. <i>Journal of Cultural Heritage Management and Sustainable Development</i>. 3. 35-54. 10.1108/20441261311317392 https://www.emerald.com/insight/content/doi/10.1108/20441261311317392/full/html	Cet article examine de quelle manière la culture et le patrimoine peuvent constituer valoriser et développer le capital social. Si le texte a principalement un caractère théorique, les énoncés conceptuels sont illustrés à l'aide de la Grande-Bretagne et la Pologne, pays qui présentent des différences significatives quant au niveau de la confiance sociale et l'implication des résidents dans les organisations non gouvernementales.	L'article décrit les impacts du patrimoine culturel matériel et immatériel sur le capital social. Les principaux types d'impact sont les suivants : • Les institutions et sites du patrimoine en tant que lieux de rencontres, de loisirs, d'interaction et de discussion, fonctionnant comme des « centres communautaires »; • Le patrimoine en tant que partie constitutive et expression de l'identité, de la fierté, du sens de la lieu et appartenance à différentes échelles spatiales; • Le patrimoine comme raison de célébrations et festivités communes; • Réseaux denses de liens personnels et professionnels transmis de génération en génération comme patrimoine immatériel; • Le rôle du patrimoine pour attirer de nouveaux résidents et favoriser leur inclusion avec la communauté locale;

No	Source	Description / résumé	Lien
			• Sites du patrimoine, bâtiments et institutions communiquant des symboles importants promouvant l'inclusion sociale, la tolérance, le respect de la diversité; • Objets du patrimoine, sites ou traditions comme objectif principal et raison d'entreprendre des actions communes et l'intégration de la communauté autour d'un objectif important; • L'importance du patrimoine pour et dans les activités des institutions non gouvernementales; et • L'utilisation du patrimoine dans le cadre d'une revitalisation urbaine et rurale largement comprise, impact non seulement sur la planification spatiale et le renouvellement physique des tissus construits, mais aussi sur les relations sociales. Le patrimoine culturel et les activités qui y sont liées peuvent parfois avoir un impact négatif sur le capital social. Par exemple : • Une forte identité culturelle dans les communautés traditionnelles peut leur faire éviter les contacts externes, et peut créer une attitude méfiante ou même hostile envers les étrangers. • Les établissements du patrimoine peuvent promouvoir valeurs des groupes sociaux, économiques ou politiques importants, devenant des outils de contrôle plutôt que l'inclusion sociale. • Parfois, le patrimoine devient une source de discordes plutôt qu'un motif d'intégration communautaire. C'est une cause clé des conflits locaux sur ce qui doit être retenu, préservé et promu comme patrimoine. Tel tensions peuvent conduire à un affaiblissement de confiance, des liens locaux et des réseaux de coopération. • Le patrimoine peut aussi indirectement, causer la perte ou l'affaiblissement du capital social en raison de conflits entre la conservation du patrimoine et les objectifs de développement locaux, et le rôle qu'elle joue dans la gentrification ou son utilisation dysfonctionnelle.
9	O'Brien, D. (2010). Measuring the value of culture: a report to	La valeur culturelle est un terme complexe et difficile, sans consensus interdisciplinaire sur la	Les techniques de préférences, recommandées par le « Green Book » du Trésor britannique, en particulier l'évaluation

No	Source	Description / résumé	Lien
	the Department for Culture Media and Sport. https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/77933/measuring-the-value-culture-report.pdf	meilleure façon de la mesurer ou de la décrire. Le rapport examine les débats autour de la valeur culturelle et suggère que la division entre les utilisations intrinsèques et instrumentales de la culture, qui sont à la base de nombreuses discussions sur la valeur culturelle, est potentiellement inutile et trompeuse. En conséquence, le rapport adopte une approche pragmatique à la question de la valeur culturelle, plaçant les problèmes de mesure dans le contexte des indications du « Green Book » du Trésor britannique.	contingente, sont bien établies dans les domaines de l'économie de l'environnement et des transports, et sont utilisées par les ministères des collectivités et des administrations locales. Leur principal bénéfice est de produire des évaluations monétisées des activités et institutions culturelles qui servent à nourrir une analyse coûts-avantages. Cependant, ces méthodes sont complexes et coûteuses (en termes de temps et d'argent) à appliquer. Il existe toute une gamme de critiques techniques et philosophiques de ces méthodes, par exemple: les évaluations monétaires sont possiblement affectées par la manière dont les questions sont posées et les méthodes de paiement suggérées lors de la collecte des données.
10	Pagiola, Stefano. (1996). Economic analysis of investments in cultural heritage: Insights from environmental economics. https://pdfs.semanticscholar.org/ba19/7a5a443bb103d054f54d39ac6cdb836378ef.pdf	Les enjeux associés au patrimoine culturel partagent sont similaire à ceux rencontrés dans le domaine de l'environnement de l'économie. Plusieurs services fournis ne peuvent pas pénétrer les marchés ou le font indirectement ou imparfaitement, et nombreux avantages liés à ces projets sont intangibles. Cet article s'appuie sur les avancées récentes dans le domaine de l'économie de l'environnement pour discuter de la manière dont une analyse avantages-coûts d'un site de patrimoine culturel pourrait être réalisée.	Afin d'évaluer la valeur d'un projet, la première étape consiste à préciser de ce qui se passerait avec et sans le projet. Les différents effets sont ensuite classés en fonction du type d'avantage concerné. Les coûts du projet sont ensuite calculés, y compris les coûts d'opportunité éventuels. Puisque la plupart des coûts dépendent sur les activités du projet, ils sont généralement bien connus. Le processus d'évaluation des avantages du projet commence ensuite par une estimation de la valeur des avantages les plus faciles à mesurer - généralement différents types de valeurs d'utilisation extractive, ou tout avantage évalué principalement à l'aide de techniques fondées sur le marché. Si ces avantages suffisent à eux seuls à justifier le projet, l'analyse peut alors s'arrêter. Il serait inutile de déployer des efforts supplémentaires pour mesurer des éléments difficiles à mesurer, car la décision d'entreprendre le projet ne changerait pas. Tous les avantages supplémentaires sont notés qualitativement mais ne sont pas mesurés. Si les avantages quantifiables sont insuffisants pour justifier le projet par eux-mêmes, des efforts sont ensuite déployés pour mesurer la catégorie de valeur la plus difficile à suivre, généralement divers types de valeurs d'utilisation non extractives. Encore une fois, le processus s'arrête dès qu'il existe suffisamment d'avantages pour justifier le projet. Si les avantages nets quantifiables ont été bien évalués et que le projet n'est toujours pas justifié, il est alors abandonné ou modifié.

No	Source	Description / résumé	Lien
11	Saayman, M., & Rossouw, R. (2011). The Significance of Festivals to Regional Economies: Measuring the Economic Value of the Grahamstown National Arts Festival in South Africa. <i>Tourism Economics</i> , 17(3), 603–624. https://doi.org/10.5367/te.2011.0049	Ce document estime la valeur économique du Grahamstown National Arts Festival dans la province du Cap-Oriental en Afrique du Sud. Le Cap-Oriental est une province à revenu intermédiaire (6,6% du PIB national) qui occupe 9,6% de la population du Sud-africaine et un taux de chômage élevé. Une matrice de comptabilité sociale pour la province a été utilisée pour estimer la valeur économique du festival artistique par rapport à l'économie, en adoptant l'approche classique multiplicateur SAM « social accounting matrix » en fonction des données recueillis par une enquête de 2009 conduit auprès de 450 visiteurs du festival.	L'approche classique du multiplicateur de SAM est utilisée dans afin de déterminer la quantité de production, de revenu et de valeur ajoutée générée par les dépenses touristiques lors du festival. Les résultats de l'étude montrent que le festival a eu un impact positif sur la génération de revenus et la création d'emplois, confirmant ainsi que les investissements réalisés par le gouvernement dans les arts et la culture peuvent atteindre des objectifs économiques. Le festival génère 13,5 millions en produit géographique brut direct (GGP) et 29,7 millions en production économique. Grâce aux effets multiplicateurs (direct + indirect + induit), l'étude estime que le festival générera un potentiel de 34,7 millions de GGP et de 82,4 millions de rendement économique pour l'économie du Cap-Oriental.
12	Seaman, Bruce. (2011). Economic impact of the arts. A <i>Handbook of Cultural Economics</i> , Second Edition. 201-210. https://www.researchgate.net/publication/287398512_Economic_impact_of_the_arts	La méthodologie des études d'impact économique est essentiellement une approche qui tente d'identifier la production supplémentaire, le revenu, l'emploi et les recettes fiscales générés dans une région donnée par de nouvelles dépenses stimulées par l'existence ou le développement d'une organisation ou d'un événement. Cependant, la majorité de telles études sont des prédictions ex ante de tels impacts plutôt que des analyses ex post. Quelle que soit la méthodologie utilisée, une tension subsiste entre effets « instrumentaux » et « intrinsèques » des arts. Cet article analyse les mérites et les limites de ces méthodologies et la valeur générale des études d'impact économique dans les arts.	Les progrès analytiques les plus remarquables sont les études économétriques de plus en plus sophistiquées réalisées principalement par des économistes du sport concernant la vérification ex post des prédictions d'impact ex ante d'événements à grand déploiement. De plus en plus d'études de ce type prétendent que l'expérience passée n'a pas permis de mettre en évidence de changements significatifs du niveau d'activité économique locale au cours des années desquelles une ville a accueilli ces méga-événements. Des analyses ex post pour vérifier les affirmations ex ante des études d'impact économique dans les arts sont rares. Par exemple, la menace de grèves de la télévision et du cinéma génère toujours des affirmations craintives pour l'économie du sud de la Californie, mais ils manquent des études ex post pour vérifier ces affirmations. Les tests économétriques ex post, est certainement un domaine majeur de recherche sur l'impact économique conventionnel des arts, et les études sportives peuvent en servir en tant que guides méthodologiques utiles sur les forces et les faiblesses de tels efforts.

No	Source	Description / résumé	Lien
13	Seetanah, B. (2011). Assessing the dynamic economic impact of tourism for island economies. <i>Annals of Tourism Research</i> , Vol. 38, No. 1, pp. 291–308, 2011. https://doi.org/10.1016/j.annals.2010.08.009	Cette étude explore la contribution potentielle du tourisme à la croissance économique et au développement selon le modèle de croissance classique de Solow augmenté. Les résultats montrent que le tourisme contribue de manière significative à la croissance économique des économies insulaires. L'analyse comparative des échantillons de pays en développement et de pays développés montre que le développement du tourisme dans les économies insulaires peut avoir des effets de croissance comparativement plus importants.	Les résultats de l'analyse révèlent que le développement du tourisme est un facteur important pour expliquer la performance économique des économies insulaires. Ces résultats sont cohérents avec les recherches précédentes sur les pays en développement.²⁹ A l'aide du test de causalité de Granger, l'auteur trouve une relation bi-causale entre le tourisme et la croissance économique. D'un côté, le tourisme contribue à la croissance économique, mais de l'autre, le niveau de production semble aussi être un facteur déterminant du tourisme. Le tourisme est également associé à une augmentation des investissements privés suggérant que plus de touristes encouragent plus d'investissements dans le tourisme et l'infrastructure.
14	Solima, L., & Minguzzi, A. (2014). Territorial development through cultural tourism and creative activities. <i>Mondes du tourisme</i> , 10, 6–16. doi: 10.4000/tourisme.366 http://journals.openedition.org/tourisme/366	Cet article vise à définir un cadre d'évaluation de la compétitivité des destinations touristiques jouissant d'un solide patrimoine culturel (tangible ou intangible) et ayant retenu des modèles de développement centrés sur les industries culturelles et créatives locales. À partir d'une analyse de la littérature scientifique, italienne et internationale, sur les destinations touristiques à fort patrimoine culturel, il évalue l'impact des industries créatives sur le développement régional. Le modèle ainsi établi constituera un outil au service de l'élaboration de politiques de gestion coordonnées et globales des destinations touristiques créatives.	Le modèle d'analyse proposé révèle comment les systèmes de tourisme créatif deviennent de plus en plus complexes quand ils sont vus en tant que systèmes en concurrence avec d'autres systèmes territoriaux. Si les industries créatives sont insérées dans cette approche, il est possible de souligner à la fois l'importance croissante de l'immatériel comme facteur déterminant dans le processus de compétitivité, et les liens qui influencent ou favorisent le développement du système. Les effets économiques sont mesurés en évaluant leur impact économique, qui a souvent eu lieu quand il y a des investissements publics en culture. Il semble y avoir un besoin d'exploiter les aspects économiques associés aux flux financiers publics mis en place pour soutenir les processus d'investissement dans le secteur culturel capables de générer une valeur économique directe, indirecte et induite. En termes de valeur directe, la contribution du patrimoine culturel vers une croissance de l'économie locale est basée sur un certain nombre de produits et services directement liés à son

²⁹ Gunduz et Hatemi (2005) et Tosun (1999) pour le cas de la Turquie, Kim et al. (2006) pour Taiwan, Eugenio-Martín et al. (2004) pour un échantillon de pays d'Amérique latine, Brau et al. (2004, 2007) et en particulier celui de Durbarry (2004) dans le cas de l'île Maurice.

No	Source	Description / résumé	Lien
			existence. La préparation d'un catalogue pour un musée, une transmission radio à l'occasion d'une comédie musicale performance ou programme télévisé lors de l'inauguration d'une exposition d'art déterminent, au moins potentiellement, la création de valeur sur le territoire. La capacité d'un territoire à attirer les flux touristiques fait partie de son impact indirect, qui prend en compte ce que les touristes dépensent en achetant des biens et des services d'accueil (restaurants, hôtels et similaires) sur le territoire analysé. La capacité d'achat présente la valeur économique induite, mise en place localement à travers le processus de génération de richesse. En bref, les résultats de l'étude de cas italienne présentent un fort effet multiplicateur sur le développement du système culturel sur l'économie italien.
15	Stern, M. J., & Seifert, S. C. (2010). Cultural Clusters: The Implications of Cultural Assets Agglomeration for Neighborhood Revitalization. <i>Journal of Planning Education and Research</i>, 29(3), 262–279. https://doi.org/10.1177/0739456X09358555	Les quartiers culturels ont attiré une attention accrue en tant que stratégie de développement économique urbain. Pourtant, dans la plupart des cas, les villes se sont concentrées sur l'agglomération de biens culturels pour accroître le tourisme ou attirer les banlieues du centre-ville. Cet article examine une utilisation alternative des arts pour le développement de la communauté : cultiver des clusters culturels de quartier avec une concentration modeste de fournisseurs culturels (à la fois non lucratifs et commerciaux), d'artistes résidents et de participants culturels.	Compte tenu des externalités positives significatives liées aux clusters culturels, les stratégies d'investissement à but lucratif, mais pas nécessairement concentrées sur la maximisation des profits, pourraient rapporter d'énormes dividendes pour les investisseurs et la communauté en général. Cependant, à ce jour, il n'existe aucune preuve concluante qui démontre le lien entre l'agglomération des biens culturels et le développement communautaire. En l'absence de ces données, cependant, les relations observées à Philadelphie et ailleurs suggèrent que la concentration des atouts culturels et les réseaux sociaux plus forts méritent plus d'attention par des chercheurs afin d'affiner les outils statistiques pour suivre l'histoire de la vie des secteurs culturels.
16	Licciardi, G. Amirtahmasebi, R. (2012). <i>The economics of uniqueness : investing in historic city cores and cultural heritage assets for sustainable development</i> (English). Urban development series. Washington, DC: World Bank. http://documents.worldbank.org	Le Groupe de la Banque mondiale a financé de nombreux projets liés au patrimoine et le tourisme durable dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Ce livre est une collection de documents de recherche rédigés par des universitaires et des praticiens renommés en économie du patrimoine, et présente les connaissances les plus récentes sur la manière	Dans les opérations d'investissement, les résultats économiques dépendent de l'adoption et de la bonne utilisation d'un ensemble d'instruments politiques (incitations fiscales, accès à des lignes de crédit spéciales, report de l'impôt foncier etc.) susceptibles de générer des rendements économiques optimaux et, en même temps, protéger et préserver la valeur non-commerciale des biens du patrimoine culturel. Un nombre croissant de résultats de recherche, basés sur des études d'exemples internationaux, démontrent de manière

No	Source	Description / résumé	Lien
	rg/curated/en/727651468340186831/The-economics-of-uniqueness-investing-in-historic-city-cores-and-cultural-heritage-assets-for-sustainable-development	dont ces actifs culturels peuvent servir au développement économique local.	constante que la conservation du patrimoine est rentable. La preuve la plus directe est la volonté des acheteurs de payer une prime les biens patrimoniaux. Cette prime économique généralement constatée a une multitude d'incidences sur les politiques publiques. L'augmentation de la valeur des propriétés se traduit souvent par une augmentation des revenus des administrations locales, une plus grande volonté des institutions financières d'accorder des prêts, une probabilité accrue des investissements du secteur privé et une diminution du nombre d'édifices patrimoniaux perdus à la démolition par l'inaction et la négligence. En même temps, l'augmentation rapide de la valeur des propriétés entraîne souvent une hausse des prix des terrains vacants, ce qui entraîne (lorsque la protection des bâtiments du patrimoine est insuffisante ou insuffisante) la démolition de bâtiments historiques plus petits afin de permettre la construction de nouvelles structures plus grandes. L'augmentation de la valeur des propriétés a également un effet négatif sur les ménages à faible revenu, en particulier les locataires, qui peuvent être déplacés du fait des mutations économiques et sociales. Il est donc important d'identifier dès le début des stratégies pour atténuer les menaces pesant sur les bâtiments existants et aux résidents à long terme. Les leçons tirées de plusieurs expériences internationales indiquent que pour mettre en œuvre efficacement des programmes de conservation du patrimoine, les mécanismes institutionnels de gestion du processus sont aussi essentiels que les ressources financières. L'utilisation efficace des ressources financières pour obtenir les résultats escomptés dépend du fonctionnement efficace des mécanismes institutionnels de coordination et de mobilisation des contributions en fonction de la capacité des parties prenantes à assumer les risques et à tirer profit du processus de conservation.
17	Throsby, D. (2012). Investment in Urban Heritage : Economic Impacts of Cultural Heritage Projects in FYR Macedonia and Georgia. Urban	Bien que les projets de la Banque mondiale dans le patrimoine culturel domaine sont soumis à des évaluations habituelles, la performance de ces projets dans les années suivant leur achèvement est peu connue. Cette étude a été entreprise pour	Les résultats confirment les impacts économiques positifs des deux études de cas. En Macédoine, l'impact initial de l'investissement de la Banque a contribué à prévoir l'allocation de fonds supplémentaires provenant de sources autres que la Banque pour la restauration

No	Source	Description / résumé	Lien
	development series; knowledge papers no. 16. World Bank, Washington, DC. © World Bank. License: CC BY 3.0 IGO https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/17386	fournir des preuves empiriques aux impacts économiques de l'investissement du patrimoine culturel. Deux études de cas ont été choisies pour cette étude : le centre historique de Skopje, de l'ancien quartier de la république yougoslave Macédoine et Tbilissi, Géorgie, respectivement.	du vieux bazar de Skopje. Environ 2,5 millions USD ont été générés dans ce processus, ce qui continue le processus de réhabilitation initié par l'investissement initial de la Banque. En comparaison avec le site de contrôle de l'ancien Bazar de Prilep le site de Skopje a augmenté le nombre quotidien de touristes. Même si la dépense moyenne par personne a crû plus rapidement sur le site de Prilep, les niveaux absolus de dépenses des touristes et de la population locale ont été plus élevés dans la zone cible. Les niveaux d'emploi et de compétences ont également été améliorés. Par exemple, il y a eu une croissance de 73% du nombre d'emplois par entreprise entre les périodes pré et post-projet à Skopje comparativement à une augmentation de 21% à Prilep. En outre, 42% des entreprises de Skopje ont des projets d'expansion pour l'avenir, par rapport à seulement 15% à Prilep, ce qui reflète l'optimisme créée par la réhabilitation du site cible. Au total, 84% des répondants au sondage ont convenu que la restauration de l'ancien bazar améliore Skopje comme lieu de vie, et 90 % ont indiqué qu'ils seraient prêts à contribuer quelque chose à un fonds afin de continuer le travail de restauration. Dans le cas du projet en Georgie, l'étude a comparé la zone cible de Zemo Kala avec le site de contrôle du plateau de Metekhi dans la ville de Tbilissi. Les indicateurs assemblés indiquent une augmentation de tourisme dans la zone cible depuis la réhabilitation du patrimoine. Par exemple, le nombre quotidien de visiteurs aux magasins de Zemo Kala a augmenté d'environ 40 % au cours des 10 dernières années, contre un déclin apparent du site Metekhi. En ce qui concerne le logement, 42% des habitants de Zemo Kala pensait que leurs conditions s'étaient améliorées depuis 1998, contre seulement 30% à Metekhi; 16% dans le site cible ont senti leur les conditions se sont dégradées, alors que 30% du le site de contrôle a pensé qu'ils étaient moins bien lotis. Les avantages culturels et sociaux découlant de la revitalisation du patrimoine était manifeste dans l'enquête des visiteurs de la région de Zemo Kala. Par exemple, 92 % des répondants ont estimé que la restauration de Zemo Kala avait amélioré en tant que lieu de vie

No	Source	Description / résumé	Lien
			et 97% ont vu des avantages de la cohésion sociale générés dans la région. La majorité (89%) était en désaccord avec la proposition que les anciens bâtiments de Zemo Kala devraient être démolis pour faire place à de nouveaux développements. Enfin, 92% des répondants ont indiqué paierait quelque chose vers un fonds pour le financement de la restauration du patrimoine à Zemo Kala. En général, bien que les données soient insuffisantes pour faire une estimation fiable du taux de rendement des investissements initiaux, on peut certainement en conclure que les aspects économiques, sociaux, et culturels de l'investissement dans le patrimoine comme illustrés dans les deux villes ont été importantes, et peut être pris comme le genre d'impacts qui pourraient être réalisable à partir d'investissements similaires ailleurs.

En plus de ces études, les sources suivantes ont été consultées pour compléter l'information relative aux projets culturels cités en exemple dans le mémoire :

Quartier Saint-Roch, Québec

- Coopérative Méduse. Création et mission. Lien Internet <https://www.meduse.org/fr/#!/fr/coop/>
- Warfield, K. (2006). Designing a Space for Arts and Culture : The story of Quebec City-'s St.Roch Quartier. Lien Internet <https://www.creativecity.ca/publications/making-the-case/urban-renewal-and-revitalization.php>
- Ville de Montréal. (2011, septembre). Cultural Quarters. Document presented to the Commission sur la culture, le patrimoine et les sports. Lien Internet : http://ville.montreal.qc.ca/culture/sites/ville.montreal.qc.ca/culture/files/quartiers_culturels_ang_2011.pdf

Quartier des spectacles, Montréal

- KPMG. (2018, novembre). Les retombées commerciales des salles de spectacles du Quartier des spectacles et autres lieux de diffusion à Montréal. Lien Internet : http://ville.montreal.qc.ca/culture/sites/ville.montreal.qc.ca/culture/files/etude_retombees_economiques_des_salles_-_vf_nov2018.pdf
- Lussier, M. (2015). Le quartier comme production culturelle : du développement économique municipal au développement culturel des quartiers à Montréal. Lien Internet : <https://www.cjc-online.ca/index.php/journal/article/view/2842/2542>

- Ville de Montréal. (2017). Conjuguer la créativité et l'expérience culturelle citoyenne à l'ère du numérique et de la diversité. Politique de développement culturel 2017-2022. Lien Internet : http://ville.montreal.qc.ca/culture/sites/ville.montreal.qc.ca/culture/files/politique_culturelle_130617.pdf

La Vieille usine de l'Anse-à-Beaufils, Percé

- Leclerc, Y. (2017). Le développement local par la culture : cinq propositions pour des villes culturelles. Lien Internet : <https://www.erudit.org/fr/revues/gouvernance/2017-v14-n2-gouvernance03603/1044936ar.pdf>
- La Vieille usine de l'Anse-à-Beaufils. Qui sommes-nous? Lien Internet <https://www.lavieilleusine.com/a-propos>
- Les arts et la ville. Le réseau pour les arts et la culture dans nos communautés. (2017, 26 octobre). La Vieille Usine de l'Anse-à-Beaufils – Percé, Gaspésie. Lien Internet <https://www.arts-ville.org/vieille-usine-de-lanse-a-beaufils-perce-gaspesie>
- MCC. (2010). Un partenariat Canada-Québec pour créer des emplois et stimuler l'économie de Percé. Près de 1.2 millions de dollars pour la Vieille Usine de l'Anse-à-Beaufils. Lien Internet : http://mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=3870&tx_ttnews%5Bpointer%5D=28&tx_ttnews%5Btt_news%5D=5436&tx_ttnews%5BbackPid%5D=3868&cHash=fafae659186b3d37aa8be31b5434f277

Harbourfront centre, Toronto. Lien Internet : <https://www.harbourfrontcentre.com/festivals>

Temple bar, Dublin

- Guide Irlande. Visiter Temple Bar. Lien Internet <https://www.guide-irlande.com/localisation/temple-bar>
- Leonard, L. Temple Bar: The Irish Icon. Lien Internet <https://planetgeogblog.wordpress.com/2018/04/04/cultural-led-urban-regeneration-of-temple-bar>